Mercredi 18 Juillet 1917

DIX CENTIMES LE NUMERO

33me Année — N° 194 (Ed.P.L.B. N° 958)

ABONNEMENTS

Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois fr. 2.25
Trimestriels, prenant cours les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 6 75
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

ADMINISTRATION-RÉDACTION
45, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

DIRECTEUR: FLORENT DELMOTTE

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.) M. RÉDACTEUR EN CHEF : CHARLES DESBONNETS

PUBLICITÉ

Annonces 4e page, la petite ligne . . . fr. 0.30
Réclames, 3e page, la ligne 1.00
Faits-divers 2.00
Echos et Nouvelles 3.00
Nécrologie 2.00
Annonces notariales et judiciaires, la ligne . . 0 75

BUREAUX AUXILIAIRES:
LIÉGE : RUE PONT D'AVROY, 27
CHARLEROI : RUE DE BEAUMONT, 8 (V.-B.)
NAMUR: RUE DE LA COLLINE, 12 (Salzinnes)

LA GUERRE : COMMUNIQUES

Puissances Centrales

BERLIN, 16 juillet (soir). (Officiel):
A l'Ouest, fréquemment l'action est vive.
A l'Est, pas d'opérations de quelque envergure.

BERLIN, 17 juillet (midi). (Officiel):
Armée du prince héritier Rupprecht de Bavière:
A la côté, les Anglais, après un feu violent, qui a duré toute la journée, ont attaqué de nouveau près de Lombartzijde. Ils ont été repoussés. Le long du front, depuis Noordschaete jusqu'à Warneton, l'action des artilleries a atteint une intensité considérable. Sur les deux rives de la Scarpe également, elle a été vive. Des pointes anglaises de reconnaissance ont échoué près de Messines, Hulluch, Gavrelle, Bullecourt et au nord de Saint-Quentin.

Armée du Kronprinz allemand :
Dans la matinée, sur la route Laon-Soissons, des groupes d'assaut d'un régiment hanovrien, en même temps que des pionniers, ont pénétré, après une attaque inopinée, dans les lignes françaises, ont fait sauter des abris et des canons de tranchée, et sont rentrés dans leurs propres tranchées avec de nombreux prisonniers et des mitrailleuses. Près de Courteçon, dans la nuit précédant la journée d'hier, un autre élément de la position française a été pris par un coup de main. Le nombre des prisonniers dans ce secteur s'est élevé par le fait à 450 Français. Peu de temps avant l'arrivée de l'obscurité, l'ennemi a dirigé un feu des plus intenses, bien préparé, contre nos positions entre la ferme Malvel et Cerny. Après cela, une vigoureuse attaque menée avec des masses profondes, a été déclanchée contre ce front, mais elle s'est écroulée sans résultat sous notre feu et en corps à corps, avec les plus lourdes pertes.

Toutes les positions récemment gagnées sont solidement au pouvoir de la division réputée de la Prusse orientale.

Au nord de Reims, une poussé française contre les tranchées conquises par nous au nord du Bois Soulains a échoué.

Une autre a été étouffée par notre feu de défense. Sur le Pöhlberg, dans la Champagne occidentale, des Thuringiens ont réussi, par un combat acharné à la grenade à main, à chasser les Français du dernier élément de notre ancienne position et à repousser plusieurs contre-attaques.

Sur la rive gauche de la Meuse, une violente action d'artillerie a été dirigée contre la côte 304 et les lignes d'accès. Notre feu destructeur contre les tranchées et les terrains de préparation a étouffé l'attaque ennemie. Peu de soldats seulement ont pu sortir des tranchées. Ce matin, en cet endroit, le combat s'est ranimé.

Armée du duc Albrecht:
Pas d'événements particuliers.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Front du feldmaréchal général prince Léopold de Bavière:
L'action animée près de Riga, Dunabourg et Smorgon persiste. Par suite du temps plus clair, le feu a été plus intense à la Narajowka que ces derniers jours. Au sud du Dniester, des régiments rhénans ont pris le terrain boisé au nord de Kalusz. Comme des forces allemandes s'avançaient également, venant de l'Ouest, les Russes ont évacué la ville et se sont retirés à la hâte sur la rive sud-est de la Lomnica.

Du front du colonel général archiduc Joseph et du groupe d'armée du feldmaréchal général von Mackensen, il n'y a rien d'essentiel à signaler.

Front de Macédoine. — La situation est inchangée.

BERLIN, 16 juillet. (Officiel):
Les installations du port d'Arensburg et la station maritime d'aviation de Pepenholm, dans l'île d'Oesel, ont été attaquées ces derniers jours, avec succès, à plusieurs reprises, au moyen de bombes, par des escadrilles aériennes de la mer Baltique orientale. Les avions sont tous rentrés indemnes.

BERLIN, 16 juillet. (Officiel):
Dans l'Océan Atlantique, un certain nombre de navires et de voiliers viennent encore d'être détruits par nos sous-marins. Entre autres, il y avait les vapeurs armés anglais « Thirlby » (2008 t.) et « Matador » (3400 t.), allant en Angleterre, le premier avec une cargaison de minerai, le second avec des colis divers, ainsi que le voilier « Lady of the Lake ». Un des navires coulés était chargé de maïs à destination de l'Angleterre.

VIENNE, 16 juillet. (Communiqué de midi.) (Officiel):

Front de l'Est.

Dans les Carpathes boisées ainsi qu'au sud du Dniester, des attaques tentées par des détachements d'éclaireurs ennemis ont été repoussées. A part cela, pas d'événements particuliers, ni dans l'Est, ni sur le front albanais.

Front italien.

Près de Jamiano, les Italiens ont échoué dans plusieurs attaques partielles.

Sur mer. — Le 18 juin, un de nos sous-marins commandé par le capitaine de vaisseau Trapp, a bombardé, pendant une heure et avec un succès marqué, les installations militaires de Dendra, sur la côte de l'Afrique du Nord. Les batteries côtières de l'ennemi ont riposté sans obtenir aucun résultat.

SOFIA, 15 juillet. (Officiel):
Front macédonien. — A la suite d'un violent feu d'artillerie, un détachement d'infanterie anglaise ayant tenté d'aborder un de nos postes avancés à l'ouest du lac de Doiran, a été dispersé dans un combat à la grenade; il a laissé entre nos mains plusieurs fusils, une grande quantité de bombes et d'autre matériel de guerre. Sur le restant du front, canonnades peu intenses.

Front roumain. — A l'est de Tulcea, fusillades et canonnades. A l'est de Mahmudié, près des villages de Muru Köj et de Dunavetz, des détachements d'éclaireurs russes, munis de mitrailleuses, ayant, au cours de la nuit, franchi le canal de Saint-Georges à l'aide de bateaux, ont essayé d'attaquer nos postes avancés, mais ils ont été chassés à la suite d'une contre-attaque.

SOFIA, 16 juillet. (Officiel):
Front de Macédoine. — Dans la région de Bitolia, le feu d'artillerie a été plus vif de temps en temps. Sur le restant du front, faible action d'artillerie. Des détachements de reconnaissance ont pénétré, au sud du lac de Doiran, dans les tranchées ennemies et ont infligé à l'ennemi des pertes sensibles.

Sur la Struma inférieure, entre les villages d'Aznatar et d'Armanli, un détachement ennemi de cavalerie a été dispersé par notre feu.

Front roumain. — Sur tout le front du Danube inférieur, depuis Galatz jusqu'à la mer, fusillade par moments seulement entre postes. Par endroits, coups de canon isolés à l'est de Tulcea. Pendant la nuit, fusillade et feu des mitrailleuses assez vif.

CONSTANTINOPLE, 15 juillet. (Officiel):
Sur les fronts du Caucase et du Sinaï, escarmouches entre patrouilles et canonnades peu intenses; à part cela, rien de particulier.

CONSTANTINOPLE, 16 juillet. (Officiel):
Sur l'Euphrate, un détachement ennemi battu a perdu encore dans sa retraite 120 morts et blessés et 60 chevaux. En outre, notre cavalerie de poursuite a capturé 2 fusils Levis et beaucoup de tentes.

A la frontière de Perse, une de nos compagnies de frontière a capturé dans un combat près de Serdesdt une mitrailleuse. Au nord de Revapduz, une compagnie russe a attaqué nos avant-postes. Elle a été repoussée.

Front du Caucase. — Feu modéré d'artillerie et d'infanterie.

BERLIN, 16 juillet. (Officieux):
Après que les Anglais eurent été repoussés par trois fois avec des pertes sanglantes, le 15 juillet, vers 4 heures du matin, près de Lombartzijde, ils rassemblèrent de nouveau des troupes spéciales d'assaut, des deux côtés de la route Nieuport-Lombartzijde. Le feu destructeur énergique que nous avons dirigé aussitôt contre les tranchées ennemies, n'a toutefois point permis à l'attaque projetée de se développer. En Artois et simultanément avec les poussées ennemies mentionnées, une attaque ultérieure d'un fort détachement de reconnaissance, eut lieu près de Bullecourt. Elle échoua, comme les autres. L'ennemi qui avait pénétré dans une de nos positions en fut rejeté par contre-attaque. Le soir et la nuit, le feu augmenta particulièrement d'intensité. Nos batteries ont bombardé les gares de Roeux-les-Mines et d'Arras. Diverses patrouilles ennemies furent chassées, tandis qu'une de nos patrouilles ramena des prisonniers à l'est de Bullecourt. Au sud-ouest de Saint-Quentin, un ballon captif ennemi a été abattu par un de nos aviateurs. Le nombre des prisonniers faits à la suite de notre poussée victorieuse de Courteçon s'est élevé à 375.

A la suite de cinq fortes contre-attaques tentées par les Français, dans la nuit du 15 et renouvelées à diverses reprises dans le courant de la journée, les Français ont subi des pertes extraordinairement lourdes. L'attaque mentionnée sur la crête de Bovelle a été préparée par un feu d'artillerie et de mines de tout calibre, qui a dégénéré en feu roulant, vers 5 h. 25 de l'après-midi. L'attaque ennemie, qui s'est écroulée sous notre feu, a coûté de nouveau les sacrifices sanglants les plus lourds aux Français. Pendant la nuit du 16 juillet, nos aviateurs ont bombardé copieusement les localités de Châlons, de Prosnes et de Mourmelon-le-Grand à l'aide de bombes et ont attaqué avec succès divers buts à coups de mitrailleuses. Un détachement de reconnaissance qui s'avançait contre nos positions au nord-ouest de Prunay, après une forte préparation d'artillerie d'une heure, fut repoussé au moyen de grenades à main et par notre feu d'infanterie, durant la nuit du 16 juillet. A l'ouest de la Meuse, nous avons repoussé vers l'aube du 15 juillet une faible poussée ennemie contre la hauteur 304. L'après-midi, le feu ennemi dégénéra en énergiques coups de main d'artillerie et acquit une très grande intensité vers 5 heures, contre nos positions de combat à la hauteur 304. Ce ne fut que vers minuit qu'il s'affaiblit, pour recommencer vers l'aube contre nos positions de la forêt située à l'est d'Avocourt jusqu'à la Meuse.

A l'Est, la pluie a persisté. En vue d'améliorer nos positions, nous avons avancé d'environ 1 kilomètre notre ligne au nord et au nord-ouest de Kalusz et avons repoussé des contre-attaques. Vu la pluie et la neige, le feu ennemi n'a été que temporairement un peu plus animé dans le défilé des Tartares et au nord de celui-ci, ainsi que sur la route d'Oitoz. Activité plus animée en Roumanie, notamment entre le Danube et Rimnicul, ainsi que près d'Isaccea. Vers 1 heure de la nuit, Prislave fut violemment bombardé par un feu d'infanterie et de mitrailleuses. Une patrouille ennemie qui s'avançait de Karrakacz sur Kartal, a été prise sous notre feu. Notre artillerie a continué son feu de destruction sur les installations ennemies au sud de l'embouchure du Rimnicul. La gare de Marafesti a encore été bombardée. Les explosions en gare de Tecucin ont continué jusque dans la nuit et les incendies furent visibles toute la nuit.

Puissances Alliées

PARIS, 16 juillet, 3 heures après-midi :
Entre Somme et Aisne, l'ennemi a prononcé une série de forts coups de main précédés de bombardements. Trois tentatives au sud-est de Saint-Quentin et à l'ouest d'Allemant ont échoué sous nos feux. Au sud de Corbeny, plusieurs détachements d'assaut ont attaqué nos petits postes. Après un combat très vif, l'ennemi a été complètement refoulé; de notre côté, nous avons réalisé quelques progrès au sud d'Ailles et fait des prisonniers.

En Champagne, à la suite d'un bombardement très violent de la région du Mont Haut et du Téton, l'ennemi a lancé des forces importantes à l'assaut des positions que nous avons conquises le 14 juillet. Nos troupes ont résisté avec une ténacité et une énergie indomptables à un ennemi très supérieur en nombre. Au Téton, les efforts de l'ennemi sont restés sans succès; les assaillants, qui ont subi des pertes très lourdes, n'ont pu entamer nos lignes. Au Mont Haut, un combat acharné s'est engagé, qui a duré toute la nuit. L'ennemi, qui avait réussi d'abord à reprendre une grande partie du terrain conquis, a été refoulé par les brillantes contre-attaques de nos troupes. A l'heure actuelle, quelques éléments de tranchées restent seuls entre les mains de l'ennemi.

PARIS, 16 juillet, 11 heures soir :
Actions d'artillerie moyennes au nord de Brayeen Laonnois et vers Hurtebise, assez violentes au nord-ouest de Reims. En Champagne, la lutte engagée cette nuit au Mont Haut s'est terminée par l'échec complet de l'ennemi, qui n'a pu, malgré ses efforts, reprendre le terrain que nous avons conquis le 14. D'après de nouveaux renseignements, ces attaques de la nuit dernière ont été très violentes et meurtrières pour l'ennemi. Sur les trois vagues lancées par l'adversaire à l'assaut de nos positions, deux ont été fauchées par nos feux. Une seule a réussi à pénétrer dans nos lignes.

Après un combat acharné, qui a duré jusqu'au jour, nos troupes ont anéanti les détachements ennemis et sont rentrées en possession de tous leurs gains. Reims a reçu 1600 obus; deux vieillards ont été tués. La lutte d'artillerie continue très vive dans toute la région.

Activité d'artillerie réciproque sur la rive gauche de la Meuse.

PARIS, 16 juillet:
Armée d'Orient. — Dans le secteur du Vardar, une forte patrouille ennemie qui avançait vers nos lignes, après un violent bombardement d'artillerie, a été repoussée. Fusillade entre Monastir et le lac d'Ochrida.

Un avion ennemi abattu par un avion britannique est tombé en flammes près d'Angisto.

LONDRES, 15 juillet:
Rencontres, au cours de la nuit, entre détachements de reconnaissance, lesquelles ont eu une issue favorable pour nous au sud-est d'Harrincourt et de Fampoux. Des raids ont réussi dans la région de Bullecourt, de Gavrelle et au sud d'Armentières. Nous avons rejeté des groupes d'assaut allemands au nord-est d'Armentières.

Les deux artilleries ont été actives toute la journée à proximité d'Armentières, de Wijtschaete et de Nieuport.

Pendant la nuit du 13 au 14 juillet, nos avions ont jeté des bombes sur quatre stations de chemin de fer importantes derrière les lignes ennemies et sur un grand campement allemand.

Hier, en dépit d'un violent orage, nous avons jeté des bombes sur une place aérienne ennemie et sur un dépôt de munitions. Trois avions allemands ont été abattus. Deux autres sont descendus désemparés. Cinq de nos avions manquent à l'appel.

ROME, 15 juillet:
Entre le lac de Garde et Lenodi Valarsa, de nombreux détachements ennemis de reconnaissance ont été repoussés par notre feu.

A l'est de Gorizia, des détachements, qui cherchaient à s'approcher de nos positions situées sur la côte Grazigna (côte 126), ont été rejetés à coups de grenades à main. La lutte d'artillerie, qui s'est maintenue sur le reste du front dans les limites modérées habituelles, a atteint une grande violence entre Dosso Faiti et Kostanjewitza, ainsi que dans la région de Versto.

L'action aérienne en Carinthie et sur les premières lignes du front julien a été assez vive. Un avion ennemi a été abattu en combat aérien et est tombé, en brûlant, à l'est de Kostanjewitza.

PETROGRAD, 16 juillet:
Fusillade sur le cours inférieur de la Lomnitza. Au sud-ouest de Kalusz, l'ennemi a attaqué à plusieurs reprises nos troupes qui occupent le front Dobrowilany-Novitza. Toutes les attaques ont été repoussées. Au cours des combats dans cette région, nous avons fait prisonniers 16 officiers et 600 soldats.

Dans la région de Lidziany, nos troupes, après une série de fructueuses attaques, ont refoulé les Autrichiens de leurs positions et fait environ 1000 prisonniers avec mitrailleuses. Dans les environs de Perchsmko, l'ennemi a pris l'offensive aux points de passage de la Lomnitza, en s'efforçant de rejeter nos troupes sur la rive droite de la Lomnitza. Notre offensive, sur le front Saliski-Jasen, rencontre la forte résistance de l'ennemi.

A la suite de la pluie, les niveaux de la Lomnitza et du Dniester ont fort monté. Les ruisseaux se transforment en rivières et envahissent les routes.

Sur le restant du front, la situation ne s'est pas modifiée.

Au Caucase, du côté de Wan, nos éclaireurs ont dispersé un poste ennemi avancé sur la rive gauche du Anstjdarissi, à 10 verstes à l'ouest de Wastana. Nos avant-postes ont refoulé les Turcs de la région au nord de Sardesy et des hauteurs à 10 verstes au sud-ouest de Wan.

Nos Informations

ALLEMAGNE

CHEZ LE KAISER

Berlin, 16 juillet. — Le Kaiser a reçu hier un long rapport du ministre von Breitenbach et ce matin ceux du chef du Cabinet naval, du chef de l'Amirauté, du chef d'état-major von Hindenburg et du général Ludendorff.

L'EXPOSE DU GENERAL LUDENDORFF

De la « Gazette de Voss » :

« Le général Ludendorff, premier quartier-maître-général, a reçu dimanche après-midi les représentants de la presse allemagne n'a pas encore répondu à une note sur la situation militaire. L'exposé optimiste du général a fait une forte impression sur les délégués de la presse. »

DANS LA DIPLOMATIE

Berlin, 16 juillet. — Le Moniteur de l'Empire publie le rappel du Dr Michahelles ministre plénipotentiaire allemand près la Cour de Norvège, et sa mise à la retraite.

ENTRETIEN POLITIQUE

Berlin, 16 juillet. — Le chancelier a reçu hier le président du Reichstag.

LE REICHSTAG

Berlin, 16 juillet. — A la séance de jeudi du Reichstag, les crédits de guerre seront examinés vraisemblablement en deuxième et troisième lecture. Vendredi, le Reichstag s'ajournera au mois de septembre.

Le « Vorwaerts » dit que les partis de la majorité qui sont tombés d'accord sur la résolution de paix, sont d'avis de ne pas faire siéger le Reichstag en aucun cas, au delà de la première quinzaine de septembre.

LE DISCOURS DU CHANCELIER

Berlin, 17 juillet. — Le « Lokal Anzeiger » annonce que le nouveau chancelier, M. Michaelis, sera présenté au Reichstag jeudi.

On ne s'attend pas cependant à ce que le discours exprime un programme; on prévoit un simple discours d'ouverture dans lequel le chancelier prendra position en ce qui concerne les questions de politique intérieure et extérieure, d'actualité brûlante.

***

Berlin, 17 juillet. — La « Germania » suppose que les délibérations du chancelier avec les représentants des partis politiques ont eu lieu pour décider si une partie au moins de la droite ne serait pas disposée à faire plus de concessions, étant donné la modification de la situation à propos d'un manifeste général de paix du Reichstag.

Le journal ajoute que le centre ne pense pas à introduire le régime parlementaire, mais désire que la nomination de parlementaires se fasse de façon à ce qu'un homme digne ne soit pas exclu du gouvernement parce qu'il est parlementaire.

LA FORMULE DE PAIX DU REICHSTAG

Stockholm, 16 juillet. — La formule de paix de la majorité du Reichstag est commentée par tous les journaux suédois.

Le « Dagens Nyhester » écrit :

« Par cette déclaration, le Reichstag se place, en ce qui concerne la paix future, au même point de vue que le Conseil des Ouvriers et Soldats de Russie et le gouvernement provisoire de Pétrograd. Sans aucun doute, un pas considérable a été fait vers la paix par cette décision qui barre d'un trait la paix dite « allemande » et ne fait plus dépendre les buts de guerre de l'Allemagne de modifications possibles, au détriment de l'ennemi, de la situation militaire ou économique. Quel sera maintenant l'effet de cette décision du côté opposé ? Elle coïncide évidemment avec le message de décembre de M. Wilson au Congrès et avec les buts de guerre exprimés par le gouvernement russe. On semble cependant mettre en doute en Angleterre et en France, que le Reichstag ait sérieusement ces intentions ou soit capable de faire valoir sa volonté. A ce propos, on pourra se rappeler la parole du ministre de la Guerre, M. Painlevé, sur le sourire de paix séducteur de M. Scheidemann, qui se transformerait en un ricanement de pangermanisme dès que la France serait ébranlée d'une façon quelconque. Cela pourrait signifier que M. Painlevé ne serait pas hostile à la paix patronnée par M. Scheidemann, si celui-ci s'avérait digne de confiance. »

Dans le « Sozialdemokraten », M. Branting estime que la formule « liberté des mers » est d'une déplorable obscurité, d'autant plus dangereuse que cette question doit être rapprochée de celle du désarmement.

ANGLETERRE

LE NOM DE LA FAMILLE ROYALE

Londres, 16 juillet. — Par ordre du roi, le Conseil privé tiendra une séance extraordinaire mardi 17 courant; le roi y fera connaître son intention de changer le nom de la famille royale. Le nom définitivement adopté sera rendu public par une proclamation ultérieure.

TROUBLES GERMANOPHOBES

La Haye, 16 juillet. — Il résulte d'actions judiciaires intentées, qu'après les attaques aériennes sur Londres, des manifestations populaires ont eu lieu devant les magasins soupçonnés d'appartenir à des Allemands.

Surtout les boulangeries furent pillées. La maison d'un seul Allemand a été saccagée.

ARGENTINE

L'ATTITUDE DE L'ARGENTINE

L'Agence Reuter reproduit une information du « Times », disant que les relations diplomatiques entre l'Allemagne et l'Argentine ont été rompues.

L'Agence Wolff dit que cette information n'est pas conforme aux faits; que l'Allemagne n'a pas encore répondu à une note qui lui a été envoyée par l'Argentine, relative à des coulages de navires et qu'il y a lieu d'espérer que l'affaire se règlera d'une manière amicale.

CHILI

LE NOUVEAU CABINET

Santiago de Chili. (Havas.) — Le nouveau ministère se compose comme suit : Intérieur, M. Tordernge; Affaires étrangères, M. Besac; Finances, M. Quezada; Justice, M. Guarella; Guerre, M. Narasco Montenearo; Industrie, M. Gonzalès Errajuiz.

CHINE

NOUVEAU CHEF DE CABINET

Nankin, 16 juillet. (Havas.) — Tuan-Tchi-Jui, l'ancien chef de Cabinet, a annoncé sa prochaine arrivée à Pékin.

D'accord avec les républicains, Tuan-Tchi-Jui reprendra la présidence du Conseil.

ETATS-UNIS

OPINION SUR LA CRISE POLITIQUE ALLEMANDE

New-York, 16 juillet. — M. Polk, secrétaire d'Etat, met le peuple américain en garde contre le fait de surévaluer l'importance de la crise politique en Allemagne. Celle-ci aurait une plus grande importance, si elle s'étendait aux milieux militaires allemands, par exemple à Hindenburg. Les journaux américains, dans leurs commentaires, ne voient aucun effet de démocratisation dans le changement des gouvernements allemand et prussien, étant donné que les nouveaux ministres sont toujours responsables vis-à-vis de l'Empereur.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES ALLEMANDES

Washington, 15 juillet. — Le président Wilson a promulgué un décret interdisant aux compagnies d'assurances maritimes allemandes de continuer à exercer leur activité aux Etats-Unis, et défend aux compagnies d'assurances américaines de s'assurer à leur tour auprès de ces compagnies allemandes. Les paiements dus à la suite de conventions antérieures ne pourront être effectués pendant la guerre, sauf s'il s'agit de navires actuellement en mer.

LE SIONISME

On mande de New-York au bureau de correspondance israélite, que M. Wilson convoquera, au Congrès de paix, une commission spécialement chargée de juger les questions qui concernent la Palestine. M. Morgenthan, ancien ministre des Etats-Unis à Constantinople, président de cette commission, a déclaré qu'il travaillerait à faire triompher le sionisme dans la mesure la plus large possible.

FRANCE

REMANIEMENT MINISTERIEL ?

Le correspondant parisien du « Secolo », M. Campoloughi, confirme que le bruit d'une modification partielle du Cabinet continue à courir dans les milieux parlementaires. Il prétend que la situation du ministre du Ravitaillement, M. Violette, ainsi que celle du ministre de la Marine, M. Lacaze, seraient ébranlées.

LA POSITION DE M. POINCARE

Lausanne, 16 juillet. — La « Revue de Lausanne » commente les attaques livrées contre le président Poincaré à la dernière séance à huis-clos de la Chambre française.

« On parle, à mots couverts, de la tension qui existe entre les ministres ou certains ministres et le président de la République. M. Poincaré n'a pas assisté au Conseil des ministres, bien que celui-ci ait eu lieu à l'Elysée. Les divergences de vues auraient éclaté après les attaques contre le président de la République, aux séances à huis-clos sur l'offensive d'avril, et M. Poincaré se sentirait personnellement blessé de voir le général Nivelle jugé par une commission d'enquête, en vertu de la décision de M. Painlevé, ministre de la Guerre. Nous ignorons ce que valent ces bruits. S'ils devaient avoir un fondement sérieux, il est du devoir de M. Poincaré de se soumettre et d'accepter les décisions du gouvernement. »

UNE CRITIQUE DE M. HERVE

Dans la « Victoire », M. Hervé émet entre autres ces considérations sur l'offensive du printemps :

« La principale faute que nous ayons commise semble avoir été d'attaquer l'ennemi précisément à l'endroit du front qui lui offrait la plus puissante des défenses naturelles. Les crêtes de hauteurs de Craonne forment une position terrible. Elles dominent de tous côtés nos lignes, et les Allemands pouvaient observer de là tous nos préparatifs. Cette position était d'autant plus formidable que les Allemands, qui sont les premiers électrotechniciens du monde, avaient creusé, à l'aide de foreuses électriques, de grandes excavations de 25 à 30 m. de hauteur, où leurs troupes s'abritaient contre nos batteries de gros calibre. Ils y avaient également caché leurs mitrailleuses jusqu'au moment où s'approchèrent nos vagues d'assaut. D'autres circonstances défavorables s'ajoutèrent encore à celles-là; le temps était pluvieux et la vue peu claire. Il fut impossible aux aviateurs de diriger de façon précise le tir de l'artillerie. En outre, l'offensive coïncida malencontreusement avec la crise de notre aéronautique. Le 1er juillet 1916 nous avions, à la Somme, la supériorité aérienne. Le 16 avril 1917, ce sont les Allemands qui semblèrent posséder cette supériorité. En outre, les Allemands tirèrent parti du calme intervenu au front oriental à la suite de la révolution russe et amenèrent une partie de leurs meilleures divisions contre nous. »

LES SOCIALISTES ET LA QUESTION ALSACIENNE

Genève, 14 juillet. — Le Comité administratif du parti socialiste français tint hier une séance assez animée, consacrée à la discussion des propositions faites par la commission pour répondre au questionnaire de Stockholm.

Le député Renaudel demanda, au nom de la majorité, qu'on déclare de ne point considérer comme annexion le retour à la France de l'Alsace-Lorraine.

Au nom de la minorité, le député Boillot, soutenu par MM. Longuet et Mistral, demanda que la question d'Alsace-Lorraine soit résolue par un plébiscite.

La minorité et la majorité ne parvinrent pas à se mettre d'accord. Les deux partis répondront séparément au questionnaire de Stockholm.

LA MINORITÉ SOCIALISTE FRANÇAISE

Le « Petit Parisien » apprend que les membres de la minorité socialiste se sont réunis le 15 et ont examiné les différentes questions qui sont d'actualité, à la suite des récents événements. Ils ont voté un ordre du jour demandant la convocation d'un Congrès national extraordinaire, qui aura à se prononcer définitivement pour ou contre la réunion de l'Internationale et qui fera connaître l'opinion des socialistes français sur la question de l'Alsace-Lorraine.

GRECE

L'ATTITUDE DU ROI

On mande d'Athènes au « Secolo » que l'on commente vivement en ville le fait que le roi Alexandre s'est abstenu de paraître à toutes des manifestations officielles organisées en raison de la défense offerte par les troupes, ainsi qu'aux cérémonies religieuses et à l'hommage rendu le 14 juillet aux officiers anglais et français tombés le 1er décembre 1916.

HOLLANDE

POUR LES PRISONNIERS MALADES

Le gouvernement néerlandais enverra seize médecins militaires et civils en Angleterre et en Allemagne à l'effet d'examiner les prisonniers de guerre malades qui seront internés en Hollande. En tout, 16,000 prisonniers, dont 8,000 anglais et 8,000 allemands, seront envoyés en Hollande. Les médecins chargés de l'enquête resteront de deux à six mois à l'étranger.

ITALIE

L'ITALIA IRREDENTIA

Rome, 16 juillet. — Au cours de la réunion des francs-maçons du Grand-Orient italien, le grand maître Ferrari a présenté sa démission en présence des attaques de ces derniers jours. L'assemblée adopta un ordre du jour patriotique, ne reconnaissant pas la résolution adoptée par la réunion de francs-maçons de Paris, qui voulait faire décider par plébiscite de la nationalité de l'Italie irrédentiste.

NORVEGE

L'AFFAIRE DES BOMBES

Berlin, 16 juillet. — La « Norddeutsche Allgemeine Zeitung » publie le texte des notes échangées entre la légation de Norvège à Berlin et le ministre des Affaires étrangères, au sujet du transport de matières explosibles par le courrier diplomatique allemand.

La légation de Norvège protesta, à la date du 28 juin, dans une note verbale, au nom du gouvernement norvégien, contre le transport de bombes et d'autres matières explosibles par le courrier allemand von Rantenfels et contre le dépôt de ces matières dans des maisons privées, où von Rantenfels et d'autres complices avaient accès; il protesta également contre l'emploi abusif du privilège du courrier diplomatique et contre la violation du territoire norvégien.

Dans la note verbale du 9 juillet, le Ministère des Affaires étrangères explique les tenants de l'affaire et annonce que le courrier a été relevé de ses fonctions.

Les autorités judiciaires auront à décider s'il y a lieu d'agir par voie de justice. Le gouvernement allemand réitère toutefois l'assurance que le courrier, aussi bien qu'une autre personne occupant un poste administratif allemand, ait jamais reçu ordre d'employer des matières explosives en territoire norvégien ou contre les intérêts norvégiens.

Le gouvernement allemand ne peut s'empêcher également de renouveler, avec insistance, la protestation introduite par le ministre d'Allemagne à Christiania auprès du gouvernement norvégien, contre la violation, par les autorités norvégiennes, des prérogatives de l'exterritorialité dont jouit un courrier, ainsi que contre le fait d'avoir déféré ce dernier à la justice norvégienne.

La note déclare, au sujet de la violation du territoire norvégien, qu'on pourrait difficilement voir une violation dans le fait d'un transport ouvert de matières premières explosives, ainsi que dans le dépôt momentané de celles-ci, étant donné que ceci n'est pas interdit.

Au cours de la guerre, du matériel de guerre de tout genre également a traversé la Norvège, dans une grande proportion, en faveur de puissances qui sont en guerre avec l'Allemagne, et y a été emmagasiné.

Pour finir, la note exprime l'espoir que l'incident que déplore fortement le gouvernement allemand, ne lésera pas davantage les relations cordiales entre les deux pays.

PORTUGAL

MANIFESTATIONS A LISBONNE

Londres, 16 juillet. — Le « Morning Post » mande de Lisbonne qu'à la suite d'une manifestation livrée par des ouvriers soulevés, des rencontres ont eu lieu avec la police. Six personnes ont été tuées et trente blessées. Le calme est rétabli. L'état de siège a été proclamé.

RUSSIE

UNE RÉPUBLIQUE FEDERALE

Pétrograd, 16 juillet. (Reuter.) — Dans une allocution adressée aux paysans de l'Ukraine réunis à Kieff, M. Kerenski a fait entrevoir que la Russie pourrait devenir une république fédérale.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES EN FINLANDE

Pétrograd, 15 juillet. — L'Agence Télégraphique de Pétrograd mande d'Elsingfors :

« Le Sénat finlandais a adopté, en troisième lecture, le projet de loi sur la journée de huit heures. »

ANCIENS MINISTRES POURSUIVIS

Le comte Frédérickx, ancien ministre de la Cour, et l'ancien aide-de-camp général Wojeikoff, vont être poursuivis pour avoir aidé des personnes à se soustraire au service militaire.

L'instruction à charge du général Soukhomlinoff, ancien ministre de la guerre, se terminera le 23 août. L'acte d'accusation, qui porte trahison de guerre, lui a été communiqué.

ON POURSUIT LES PACIFISTES

Stockholm, 16 juillet. — On annonce de Riga que la Commission exécutive a résolu de déférer au tribunal de la révolution les protestataires contre l'offensive russe et de poursuivre le journal de Maxime Gorki, la « Vérité dans les tranchées », qui a poussé les soldats à la désobéissance contre leurs supérieurs.

SUEDE

L'ESPIONNAGE COMMERCIAL

Stockholm, 16 juillet. — Le « Dagens Nyheter » publie quelques détails sur l'affaire d'espionnage commercial exercé par les Alliés, découverte par la police. Les agents d'espionnage opéraient surtout à Lulea et à Gefle. Ils envoyaient à un attaché de marine à Stockholm, des informations cachées dans des journaux, sur les mouvements des navires allemands. Outre deux attachés de marine, un conseiller de légation seraient compromis.

NOUVELLES DIVERSES

NOS MINISTRES

Le Havre, 16 juillet. — Le Conseil des ministres belges a décidé, à la suite de la démission du baron Beyens, d'offrir le portefeuille des Affaires étrangères au baron de Broqueville, chef de Cabinet. Les ministres d'Etat Huysmans et Vandervelde recevront également des portefeuilles.

Un général, que l'on n'a pas cité jusqu'à présent, assumerait le Ministère de l'Intérieur.

MORT DE M. HOUSSARD-ORBAN DE XIVRY

On annonce le décès de M. Gustave Houssard-Orban de Xivry, né à Liége en 1844 et décédé à Weybridge (Angleterre) après une longue maladie.

LA CONFERENCE DES ALLIES

A la Chambre des Communes, Lord Trevelyan a rappelé la communication expédiée de Russie par M. Henderson, disant que la position des Alliés vis-à-vis de la démocratie russe ne sera éclaircie que par une conférence des délégués des gouvernements alliés, y compris les Etats-Unis, et qu'une réunion ordinaire des diplomates ne satisferait pas les Russes.

Le correspondant à Londres du « Manchester Guardian » déclare au sujet de la réponse ambiguë fournie par le gouvernement anglais à cette interpellation :

« Le fait d'examiner la composition de la conférence, est une preuve que le gouvernement acceptera le conseil de M. Henderson. »

***

La « New-York Tribune » estime nécessaire que les Etats-Unis soient représentés à la conférence de l'Entente, le contact n'étant pas suffisamment établi entre l'Amérique et les Alliés en ce qui concerne tous les détails de direction de la guerre. En outre, la France et l'Angleterre aimeraient que des délégués des Etats-Unis soient présents à la conférence.

EN MONTENEGRO OCCUPÉ

Cettigné, 16 juillet. — Le nouveau gouverneur militaire, le comte Clam-Martinitz, est arrivé ici.

L'ANCIEN TSAR VICTIME D'UN ACCIDENT

Le « Russokaia Volja » annonce que le tsar déchu, qui fait chaque matin un tour à bicyclette dans le parc du château où il est interné, en compagnie de l'ancien maréchal de la Cour, comte Benckendorff, est tombé de machine et s'est blessé au pied gauche. Il s'évanouit et fut transporté au château par les soldats de garde et soigné par le médecin principal.

TROUBLES A SAO PAOLO

D'après des nouvelles arrivées de Sao Paolo à Rio de Janeiro, et reproduites par la presse parisienne, des rencontres ont eu lieu entre la police et les grévistes. Ces désordres prirent de l'extension et beaucoup de personnes furent blessées.

ACCIDENT D'AVIATION EN SUISSE

Vendredi soir, l'aviateur militaire suisse connu, M. Largier, qui était parti en compagnie du lieutenant Sattler, a fait une chute sur le champ d'aviation militaire à Dübendorf. Les deux aviateurs ont été si grièvement blessés qu'on craint une issue fatale.

LE CONFLIT DES LOCATAIRES ET DES PROPRIETAIRES

Les journaux allemands annoncent :

« Les renonciations de baux, prononcées le 1er juillet par les propriétaires de Dantzig, ont été annulées par la Kommandantur. A l'avenir, toute renonciation de loyer ne pourra se faire que sur autorisation des autorités. Cet arrêté a un effet rétroactif.

VINGT SIECLES EN BOUTEILLE

En procédant, à Mayence, à des travaux d'excavation, on a découvert un tombeau romain datant des premières années de l'ère chrétienne. Ce tombeau contenait encore quelques ossements et, en plus, un flacon cacheté soigneusement qui fut ouvert avec grande précaution. Le liquide qu'il contenait fut reconnu à l'analyse comme étant du vin du Rhin, qui, malgré ses vingt siècles de bouteille, fut trouvé excellent par les experts.

A Travers la Ville

A propos de la Grande Boucherie.

Depuis quelques jours les travaux de démolition des ruines de la Grande Boucherie, qui s'est écroulée dans des circonstances qui auraient pu être tragiques, sont suspendus. L'aspect des décombres ainsi abandonnés dans une des parties les plus animées de la ville n'a rien de décoratif.

Les Bruxellois qui espéraient voir faire table rase des vestiges de l'antique bâtiment écroulé sont quelque peu surpris, si tant est que la surprise soit encore possible pour eux, en matière de travaux publics.

Voici ce qui a provoqué l'arrêt des travaux de déblaiement :

L'administration communale est saisie d'une protestation de la part des représentants des propriétaires. On sait que différents groupes intriguaient, dans ces dernières années, pour s'assurer la propriété totale du bâtiment, laquelle était restée indivise entre les descendants des anciens membres de la corporation des bouchers. Le Conseil des Hospices de Bruxelles est devenu lui-même propriétaire. Il y a là un bel imbroglio qui n'est pas près d'être éclairci, d'autant plus que les avocats, les notaires, les avoués, les huissiers, toute la Basoche déchaînée va trouver là ample mine à controverses juridiques.

Pour le moment, il paraît que l'administration communale aurait outrepassé ses droits en faisant procéder d'office à la démolition des ruines branlantes du bâtiment. On prétend qu'elle devait se borner à prendre les mesures de précaution strictement indispensables à la sauvegarde de la sécurité publique et que, pour le surplus, elle devait mettre simplement les propriétaires en demeure de démolir si besoin était. L'enlèvement et l'affectation des matériaux, des vieilles poutres notamment, vient encore compliquer le débat.

La chicane, on le voit, ne perd jamais ses droits.

Théâtre belge.

Ce soir, au théâtre du Bois Sacré, la rampe pour la première fois s'allumera pour une saison uniquement consacrée à nos auteurs nationaux. L'événement est d'importance et mérite d'être épinglé. Nos auteurs dramatiques, qui ont du talent, le public commence à s'en rendre compte, ont été jusqu'ici traités comme les parents pauvres de notre littérature. Il fallait la croix et la bannière — sans compter de gros subsides — pour décider un directeur à jouer des soirs pas trop mornbreux au petit bonheur l'une ou l'autre de leurs productions. La chose se passait, comme en cachette, entre la reprise d'une pièce à succès avec une étoile du ciel théâtral parisien et la création d'une œuvre attendue, due à la plume d'un des plus grands dramaturges de France. Le public réserva son argent pour célébrer ces deux événements d'égale importance, la comédie de notre compatriote connaissait une carrière éphémère, sans éclat, sans publicité aucune. Les ennemis de l'auteur — on n'est jamais servi que par ses ennemis — se donnaient seuls la peine de faire quelque bruit, puis tout rentrait dans la norme des choses et on ne parlait plus de rien.

Le manque de nouveautés parisiennes a donné à nos directeurs l'idée de monter les pièces de nos compatriotes, jusqu'ici aucun ne s'en est mal trouvé. Le public suit, passe à la caisse et paie. Que peut-on vouloir de plus?

Dire que ce que dix années de conférences, d'articles dans les journaux et d'efforts des intéressés n'ont pu obtenir, il aura fallu la guerre pour nous le donner.

Ainsi va le monde. PICK.

L'éternel provisoire.

La jonction Nord-Midi n'a pas fini d'alimenter la malignité publique. Nous avons signalé que le pont provisoire, de la rue provisoire, établi sur les ruines provisoires édifiées dans le quartier de la Putterie, avait fini par s'écrouler sous les pas d'un cheval. Force fut donc à l'administration communale d'interdire la circulation sur le fameux pont. Bien qu'abandonné presque complètement par le trafic urbain, la rue provisoire ne restera close que provisoirement. En effet, le Collège échevinal de Bruxelles va faire procéder à la mise en adjudication des travaux de réfection du pont provisoire. On ne sait encore si ce cahier des charges prescrira à l'entrepreneur d'avoir à exécuter ses travaux de telle façon qu'une nouvelle réfection ne soit plus nécessaire pour l'inauguration de la gare centrale!...

Qui n'a pas son petit jardin potager?

Pour l'alimenter de plants jeunes et vigoureux, choux, céleris, poireaux, oseille, et toutes les autres plantes potagères ou d'agrément, bordures, etc., on s'adresse sans retard aux Etablissements horticoles Eug. Draps, 30, chaussée de Forest, à Saint-Gilles. (120-138)

A Schaarbeek.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le jeudi 19 courant, à 6 h. 1/2 du soir. L'ordre du jour comporte entre autres objets, la nomination de membres de la Commission du Musée communal et de professeurs au Lycée de jeunes filles; la discussion d'un emprunt destiné à couvrir les dépenses de guerre et se montant à un million, le vote du règlement organique du Lycée, etc.

Le pain hollandais.

Le Comité d'alimentation de Saint-Josse-ten-Noode a reçu un envoi de pains hollandais qui sera débité au Marché Saint-Josse, au Marché communal, au prix de fr. 0.95 à raison d'un demi-pain pour 1 et 2 personnes, 1 pain pour 3 personnes et 2 pains pour 4 personnes et plus. Les ventes auront lieu pour les cartes A et B le mercredi 18 et le jeudi 19 à partir de 8 heures. Pour les cartes C, le vendredi 20 juillet à partir de 8 heures du matin.

BISCUITS POUR CHIENS

H. A. B.

M. H.-A. Bado, 43, avenue Fonsny, à Bruxelles, agent général pour la Belgique du Biscuit pour chiens H. A. B., a l'honneur d'avertir les clients de province que, pour éviter les frais qui s'ajoutent à chaque expédition en province, il mettra en dépôt dans les principales villes une quantité de biscuits permettant d'y faire les distributions aussi régulièrement et au même prix qu'à Bruxelles.

DEPOSITAIRES :

A Liége :

M. Penners, 51, rue des Guillemins

A Anvers :

M. Leys, 14, rue de la Démonstration.

(490)

Faits - Divers

TRAFIQUANTS ARRETES. — L'agent auxiliaire Deblander, de Saint-Gilles, a arrêté hier dans un café de l'avenue Fonsny deux individus de Malines, nommés Charles M... et Emile M... Chacun d'eux avait sur lui 2 kilos de saccharine, produit d'un commerce interdit, et qui se vend clandestinement en ce moment à environ 2,000 francs le kilo.

— L'agent Tanson, de Saint-Gilles, également a arrêté hier soir un camionneur transportant un sac de froment dont la provenance n'a pu être établie encore.

— Un nommé V..., habitant Anderlecht, a été également arrêté hier place de la Constitution. Sur la charrette qu'il conduisait se trouvaient 3 caisses de sucre rangé et un sac de froment, tous produits fraudés.

—x—

LE « *PECTORASE TRAMASURE* » guérit radicalement *tous les rhumes*, 21, r. Froissard, Brux. (114)

INCENDIE. — Deux feux de cheminée ont été combattus hier soir par les pompiers avant qu'ils n'aient pu prendre une extension dangereuse. L'un rue de Prusse, à Saint-Gilles, et l'autre rue du Méridien, à Saint-Josse.

—x—

Où allez-vous? *AUX VRAIS ELEGANTS, Maison E. Léonard-Bernard, rue du Midi, 24.* Nulle part on n'habille aussi bien, car là on a encore un choix varié de tissus d'avant la guerre. Des coupeurs de premier ordre sont attachés à la maison et se rendent en province, sur demande, munis des collections pour hommes, dames et enfants. (33)

—x—

ACCIDENT DE ROULAGE. — Le petit Joseph C..., âgé de 9 ans, demeurant chaussée de Louvain, en voulant traverser la place Saint-Josse s'est jeté sous les pieds de chevaux attelés à une voiture. L'enfant, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital communal où il est resté en traitement.

—x—

FUMEURS, achetez et faites réparer vos pipes, fume-cig., écume, racine, direct. à la fabr. A. Versailles, 11, r. Bavière, Brux. Fermé le dimanche. (155)

UN DESESPERE. — M. Th..., Français, demeurant rue Debruyn, à Saint-Josse, âgé de 68 ans, a tenté de mettre fin à ses jours en se pendant à l'espagnolette de sa fenêtre. Des voisins arrivèrent heureusement à temps pour couper la corde, mais l'état du vieillard est cependant tellement grave qu'il a dû être transporté à l'hôpital communal.

—x—

Qui est-ce qui ouvre la vanne? en dernière page

—x—

TIENS! QUELLE BELLE GABARDINE VOUS AVEZ LA? Evidemment, puisque ce manteau léger et garanti imperméable sort de la Maison DESTROOPER, 56 et 58, chaussée d'Ixelles. (461)

—x—

CHRONIQUE DES VOLS. — On avait volé il y a quelque temps de nombreuses marchandises à M. D..., avenue du Port, à Molenbeek. A la suite d'une dénonciation anonyme, la police vient de retrouver pour 8,000 francs dans un magasin de la rue Joseph-Claes, à Saint-Gilles. On est sur la trace des voleurs.

— La nuit dernière, on a brisé la vitrine du magasin de M. Mangin, rue du Midi, 30. A l'aide d'un crochet, les voleurs ont attiré à eux toutes les marchandises, principalement du lainage.

— La maison inoccupée de M. B..., rue de Danemark et celle de M. L..., rue de la Poste, ont été pillées. Le cuivre, plomb et zinc ont été enlevés.

— L'appartement de Mme veuve Vanden Aa, rue Marcelis, a été cambriolé. De nombreux bijoux, bagues, bracelets, barrettes, etc., et de nombreux produits alimentaires

—x—

VOL IMPORTANT DE BIJOUX. or, argent, platine, diamants, a été commis rue des Tanneurs, 70. Forte prime à la personne qui pourra donner des renseignements. (488)

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 18. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (*7)

Au Pays de Liége

HUY

Ils reviennent

Après des mois d'attente désespérée, nous avons vu cette semaine revenir les pains de Hollande, plus noirs et plus chers, mais qu'importe. La nouvelle vente de bons a lieu mercredi pour les n. 1000 à 2000 (secourus), et 2000 à la fin (non secourus); vendredi, n. 2000 à la fin (secourus), et samedi 1 à 1000 (non secourus).

— Le contrôle général des cartes de ravitaillement a lieu dès jeudi 19, au bureau du rationnement, pour les non secourus, et à partir de lundi 23 à l'Essor, pour les secourus.

Faits et méfaits

L'avant-dernière nuit, d'audacieux coquins pénétrèrent dans les étables de M. Fraiteur, à Tihange (Sarte), volèrent une vache et l'emmenèrent à une lieue de là, dans le bois de sapin du Thier au Péquet, où ils la dépecèrent. La police suit une piste sérieuse.

— Samedi a été rendu, par le tribunal correctionnel de Huy, le jugement dans l'affaire de détournement commise au préjudice du Comité de secours, par un jeune homme qui fut détourné de son devoir par des fréquentations interlopes. Après un éloquent réquisitoire du ministère public, Jules B... a été condamné à 4 mois de prison. Les époux D... encourent 21 mois de prison avec 5 ans d'interdiction de séjour. Les deux jeunes gens, Lucien S... et D..., sont condamnés chacun à 8 jours.

LA VIE EN PROVINCE

ANVERS

Mouvement du port

Arrivages du 14 juillet : 2 steamers, 5 remorqueurs, 2 bateaux-moteur, 23 allèges.

Départs du 14 juillet : 4 steamers, 3 remorqueurs, 3 bateaux-moteur, 38 allèges.

Arrivages du 15 juillet : 1 steamer, 2 remorqueurs, 2 bateaux-moteur, 25 allèges.

Départs du 15 juillet : 1 steamer, 3 bateaux-moteur, 27 allèges.

Marchandises pour le Comité National

L'allège « Diabolo » vient d'arriver de Rotterdam avec 500 tonnes de froment Manitoba pour la province du Hainaut, 500 tonnes de froment Manitoba pour la province d'Anvers et 350 tonnes de froment Manitoba pour Bruxelles.

Les ventes au Marché au Poisson

La vente des légumes ainsi que la première distribution de beurre et de poisson de mer continuent au marché au poisson. On vient de commencer une nouvelle distribution d'anguilles.

On continue également à vendre des poulets.

Le ravitaillement en beurre

Les boutiques n. 126 à 165 ont reçu le beurre nécessaire à la présente distribution.

Election du nouveau bâtonnier et du Conseil de discipline

C'est M. le sénateur Alph. Ryckmans qui a été élu bâtonnier de l'ordre des avocats.

Comme membres du conseil de discipline ont été élus : MM. A. Valentius, Louis Franck, A. De Gottal, G. Stoop, A. Boon, L. De Decker, Ch. Weyber, R. Van Alphen, E. Vaes, H. Lebon, A. Monheim, P. Sulzberger, A. Pollet, J. Schöller.

CHARLEROI

Au Palais

L'important vol de courroies de Gosselies. — Après trois audiences consacrées à la grave affaire de vols de courroies commis à Gosselies à main armée avec violences, menaces, escalade et effraction, le tribunal a rendu lundi matin son jugement.

Firmin Dubois, de Couillet, et Detoy, Fernand, de Lovenval, sont condamnés à 2 années de prison.

Alfred Simaire, de Mont-sur-Marchienne, recueille 10 mois de prison; Albert Van Wynendaele, de Couillet, qui fait défaut, encourt 20 mois de prison avec arrestation immédiate; Elie Poelaert et Jules Maghe, de Courcelles, recueillent également 10 mois de prison.

Jules Martin et son épouse Coquelet, Zélie, de Gosselies, qui avaient caché les courroies volées dans une maison contiguë à la leur s'entendent condamner chacun à une peine de 8 mois de prison et 100 fr. d'amende.

Comparaissent en outre : Léop. Smets, de Gosselies, pour complicité, est condamné à 6 mois de prison et 50 fr.; Florent Speekaerts et Gabriel Renard, de Bruxelles, pour recel et rachat des courroies volées, reçoivent : le 1er 2 ans de prison et 1,000 fr. d'amende; le 2e et le 3e 20 mois de prison et 1,000 francs d'amende.

Le tribunal alloue en outre à la partie civile : aux Usines Vormans, fr. 7,557.30 de dommages et intérêts et aux Etablissements Aubecq, 15,500 francs.

Quelques affaires d'importance moindre sont inscrites au rôle. Parmi celles-ci : Un vol de provisions de ménage commis au préjudice de M. Bolle, à Villers-Poterie, par Armand B..., de Acoz, qui recueille pour ce fait 2 mois de prison et 50 francs d'amende.

— Pour vol d'un portefeuille renfermant 35 francs à Zenole Herbaye, un nommé Georges Glotz, de Binche, recueille 3 mois de prison et 50 francs d'amande.

Arrestation

Aristide Lemoine, âgé de 25 ans, ouvrier agricole à Stré inculpé d'un vol de bœuf à Thuilies, au préjudice du cultivateur Vanderwarden, a été écroué après interrogatoire que lui fit subir M. le juge d'instruction Capellen.

DANS LE CENTRE

Anderlues. — L'affaire Vitry

L'affaire Leenaert-Vitry a eu son épilogue devant la Cour d'appel de Bruxelles, en son audience du 11 juillet, par la condamnation à 6 mois de prison du médecin Vitry. Les deux coinculpés dans cette affaire d'extorsion sont solidaires des frais de l'instance. De son côté, Mme Vve Lambert-Fontignies rentre dans ses fonds avancés à Leenaert.

Cette affaire fait grand bruit dans le landernau politique d'Anderlues, où les deux inculpés avaient des postes marquants.

NAMUR

Cour d'assises de Namur

Le crime de Biesmerée. — L'affaire qui viendra en second lieu devant le jury namurois est celle du crime de Biesmerée à charge de Doyen, Mathieu, ci-après plus amplement qualifié. De l'acte d'accusation nous avons extrait les renseignements suivants susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

Génard, Ferdinand, ouvrier agricole, demeurant avec sa femme Lainé, Aurore, à Biesmerée, en rentrant chez lui, le 17 février 1917, vers 5 heures de l'après-midi, trouva le logis vide et l'absence de son épouse lui parut d'autant plus inquiétante qu'il constata que les meubles et literies avaient été fouillés, sans succès toutefois, car l'argent placé dans un coffre avait échappé aux investigations. Génard avec des voisins se mit à la recherche de sa femme qu'il ne tarda pas à découvrir à l'état de cadavre dans une remise à charbon contiguë à l'habitation. Elle portait à la tête une horrible blessure faite par une pioche ensanglantée qui gisait à proximité. Les soupçons se portèrent immédiatement sur un individu du pays de Charleroi que l'on avait vu pénétrer dans la maison, vers 3 heures. Le commissaire de police Lawarée, de Mettet, agissant comme agent judiciaire, parvint à établir que cet individu était un nommé Doyen, Mathieu, ajusteur, habitant rue du Spinoy, à Charleroi, avec sa femme et sa fille. Interrogé, Doyen reconnut être allé le 17 février chez la victime, qui lui offrait le café et quelques galettes; il déclara avoir quitté la maison sans rien remarquer d'anormal. L'affaire fut déférée au juge d'instruction et, le 19 février, Doyen fut entendu par ce magistrat, à Biesmerée, sur des lieux du crime. Il nia tout d'abord être l'assassin, puis, avisé qu'il allait être mis en présence du cadavre de la victime, il avoua que, poussé par la misère et convié par Lainé, Aurore, à piocher dans la remise le charbon durci par la gelée, il avait conçu le projet de la tuer pour voler. Il ajoutait que d'épouse Génard était bonne pour lui, lui donnant des vivres de temps en temps et il affirmait ne pas avoir prémédité son crime.

L'accusé fut soumis, au point de vue mental, à l'examen des docteurs Cousot et Verrier et il leur déclara qu'ayant reçu, en 1898, un violent coup de barre de fer sur la tête, il ignorait ce qu'il faisait au moment du fait. Le rapport médical affirme au contraire que Doyen n'était pas à ce moment dans un état d'inconscience, mais qu'il avait le système nerveux ébranlé par la misère du ménage et des privations. Doyen, ajoutaient les médecins, doit donc être rendu responsable du fait qui lui est reproché, mais nous estimons qu'il y a lieu de diminuer sa responsabilité.

Doyen a des antécédents judiciaires peu favorables; de 1894 à 1898, il a subi cinq condamnations dont trois pour vol.

En conséquence, le nommé Doyen, Mathieu-Joseph, ajusteur, né à Jupille le 9 octobre 1860, domicilié à Charleroi, actuellement détenu, est accusé d'avoir à Biesmerée, le 17 février 1917 : a) volontairement et avec intention de donner la mort, commis un homicide sur la personne de Lainé, Aurore, épouse Génard, Ferdinand; b) commis une tentative de vol au préjudice des époux Génard.

Les débats de cette affaire commenceront jeudi matin, 19 juillet. M. René Tahon, substitut, soutiendra l'accusation avec son énergie coutumière, et Me Joseph Dupont sera au banc de la défense.

AU THEATRE

Palais de Glace. — « La Dame de la Mer ».

La direction du Théâtre du Palais de Glace vient, une fois encore, de bien mériter de la cause sainte de l'Art. Il fallait, en effet, une audace pas du tout ordinaire, une foi inébranlable et une noble conviction pour porter à la scène, devant le public ordinaire des spectacles du soir, sans autre préambule, un drame de pensée aussi vaste, aussi hautain que cette « Dame de la Mer », la clef de voûte, si je puis m'exprimer ainsi, de toute la seconde partie de l'œuvre du grand dramaturge norvégien. Le public a-t-il goûté, comme il aurait fallu, son âpre poésie; son charme étrange, troublant, a-t-il été jusqu'au plus profond du symbole caché sous sa trame dramatique? Je n'oserais l'affirmer. Les œuvres d'Ibsen constituent un des sommets de l'art théâtral, les cimes, de tout temps, n'ont pas été accessibles aux foules. Aussi, la « Dame de la Mer » constitue-t-elle un très beau spectacle que les lettrés applaudirent seuls avec la ferveur qu'il faut, encore sera-t-il nécessaire que leur éducation première et leurs goûts ne les incitent pas à préférer des œuvres moins nébuleuses, plus claires, moins réalistement gonflées de rêve et de poésie.

M'amuserai-je à faire ici le procès du drame ibsenien? Passerai-je mon temps à rechercher quelle fut son influence sur notre théâtre belge? Ce serait le passe-temps de mes premiers loisirs. Aujourd'hui, l'heure me presse et il m'est interdit de sortir du cadre d'un compte-rendu nécessairement écourté. Il y a tant à écrire sur Ibsen et son théâtre!

Je constaterai seulement qu'ainsi qu'il fallait, du reste, s'y attendre, la « Dame de la Mer » a été mise en scène et jouée de façon très artiste au Palais de Glace, les dévoués interprètes de la troupe du théâtre volant ont fouillé leurs rôles et sont parvenus à en extérioriser la complexité. Il convient de les féliciter de ce joli tour de force. Aussi féliciterai-je Mme Anne-Marie Tellier, M. Crommelynck, M. Dhermance, M. Sternon, Mmes Sarah Cèves et Claire Gérardy, ainsi que M. Schouten. Tous méritèrent largement le succès qu'on leur fit.

* * *

MOLIERE. — « La Brebis Perdue ».

M. Gabriel Tarieux a, avec un art consommé, combiné une pièce qui porte à la scène le beau roman d'Honoré de Balzac « Le Curé du Village ». Cette œuvre soigneusement écrite avec un dialogue excellent, sans recherches insupportables, avec une grâce charmante de détails a, dès le premier soir, beaucoup plu, ainsi qu'il fallait, du reste, s'y attendre. La pièce de M. Gabriel Tarieux a, en effet, trouvé au Molière une interprétation de tout premier ordre. Sous la direction de M. Henriquet, qui met l'œuvre en scène avec une conscience à laquelle il convient de rendre hommage, les excellents artistes, qui composent la troupe du théâtre de la rue du Bastion, se sont vraiment surpassés. Mme Reine Christian joua, avec sa nature, le rôle très dur de Véronique Graslin. Le succès personnel de la charmante étoile du Molière fut très vif et très mérité. M. Henriquet joua de façon remarquable un rôle un peu court; M. de Leroy s'affirme de plus en plus comme étant un comédien d'avenir, son jeu intelligent extériorise fort bien une pensée nette. M. Liesse trouve l'occasion une fois encore de faire apprécier la finesse de son comique. Citons encore Mme Montès, Mlle Rose Deny, MM. Jeannelin et Ricard.

Charles DESBONNETS.

LA VIE THEATRALE

Bois Sacré.

C'est aujourd'hui que débute au Bois Sacré la saison d'Auteurs belges. Les deux pièces inscrites au programme sont : « La Victoire », 4 actes de H. Van Offel, et « La Pieuvre », un acte de G. Rod. Ces œuvres sont toutes deux parmi celles qui marquent une place à notre théâtre national; elles sont montées avec les soins habituels du Bois Sacré et l'interprétation en a été spécialement soignée de façon à présenter un spectacle tout à fait impeccable. Pour le premier soir, notre confrère Ch. Desbonnets présentera en quelques mots le programme et le but poursuivi par la direction et la vaillante troupe du Bois Sacré, qui aura certes un succès de plus à son actif.

* * *

AU COURS MAURICE DE CLERY

Voici les résultats du cours supérieur de chant. Le jury était composé de Mme Méry Merck, présidente, et de MM. Edmond Cattier, Lucien Solvay et Laurent Swolfs.

1er prix avec distinction et à l'unanimité, Mme Ghislaine Villiers.

2e prix avec distinction, Mlle Denise Vincent.

2e prix, Mmes Van Beers et Van de Plas.

1er accessit, Mlles Niesz et Bruère.

Hommes. — 2e prix avec distinction, MM. Gespert et Delannoy.

2e prix, MM. Necker et René Dieu.

1er accessit, M. Capouillet.

2e accessit, M. Harnould.

Revue de la Presse

Des « Daily News » : La récente attaque aérienne allemande du 7 juillet contre Londres a provoqué une sensation comme on n'en avait pas encore observée jusqu'ici. Si la perte en vies humaines est moindre, en revanche, les dégâts matériels semblent être d'autant plus grands. Le dernier cas a prouvé que Londres se trouve actuellement ouvertement exposé à tout assaillant, qui poursuit son but sans se tromper, de telle sorte qu'il est possible de nous occasionner de lourdes pertes, alors que de son côté l'assaillant ne subit que des pertes relativement minimes. Que pouvons-nous opposer à cette destruction ou à ces forts dommages systématiques de Londres? On peut contester si une menace politique de représailles contre l'Allemagne produirait un effet quelconque; nous ne le croyons pas. Une chose est certaine, c'est qu'une protection efficace contre les attaques aériennes ne peut être obtenue ni par des raids aériens, ni par un système de défense, si étendu soit-il, mais seulement par l'expulsion des Allemands de la Belgique.

Lovat Fraser écrit dans le « Daily Mail » : « Londres est le point médian de la guerre, mais on n'aurait à peine soupçonné en voyant évoluer hier les avions allemands au-dessus de la ville sans être inquiétés. Aussi longtemps que l'ennemi est à même de bombarder Londres ou même de franchir simplement nos côtes, nous ne pouvons pas parler de notre suprématie aérienne. Il est vrai que beaucoup de nos machines s'élèvent pour attaquer des aviateurs allemands. L'absence complète de succès nous montre toutefois que nos avions sont insuffisants. On doit dès lors se demander pourquoi nous n'en possédons pas de meilleurs? L'unique représaille constitue naturellement une attaque. Il est ridicule de parler de représailles, car il ne s'agit pas ici de représailles, mais de porter la guerre jusque dans le pays de l'adversaire. Il ne s'agit pas de tuer les enfants allemands, mais de bombarder l'Allemagne. Les Allemands font tout ce qu'ils peuvent pour augmenter de façon gigantesque leur construction d'avions, et dans l'intention notamment d'attaquer constamment la Grande-Bretagne. Nous éveillerons-nous enfin?»

Dans un article de fond, le journal précité dit : « L'attaque constitue l'événement le plus décourageant de l'histoire anglaise, depuis que les Hollandais ont brûlé Chatham il y a 250 ans. Les aviateurs ont choisi leurs buts sans se soucier des forces de défense britanniques, et les ont énergiquement bombardés. Et dire que la ridicule censure de presse est encore toujours d'avis que les Allemands ignoraient où ils se trouvaient. Il est honteux que tout ceci puisse arriver. Les personnes responsables devraient être aussitôt révoquées et remplacées par de plus jeunes. »

SPORTS

BILLARD-BOWLING

A LA COUR DE TILMONT

Résultats du concours organisé à la Cour de Tilmont, 172, rue de Laken (porte d'Anvers) : 46.422 mises jouées.

Catégorie Messieurs : 339 concurrents.

Classement général. — 1. Van Meldert, A.; 2. Berqueman; 3. R. Beersmans; 4. F. Caytan; 5. J. Van der Savel; 6. L. Derniisseau; 7. J. Vanderstraeten; 8. M. Smal; 9. H. Leysen; 10. J. Nevens; 11. A. Delsenne; 12. Wiart; 13. G. Henry; 14. A. Carpentier; 15. C. Declou; 16. Milo; 17. Marius; 18. Lucas; 19. J. Cosyns; 20. Struyven; 21. E. Piret; 22. P. Hulen; 23. Casteels; 24. Robeya.

Tous ces joueurs ayant obtenu le maximum (45 x 5), le dernier prix (243e) est remporté par M. Tomate avec 183 points.

Plus grand nombre de mises: 1. Henry; 2. C. Declon; 3. Goldsteen.

Epreuve réservée aux concurrents ayant joué 500 mises et plus (19 participants): 1. J. Drèze; 2. J. Cosyns; 3. P. Dewaele; 4. L. Derniisseau; 5. Marius.

Plus grand nombre de 45: 1. Berqueman (36); 2. C. Declon (18); 3. P. Hulen (17).

Prix spécial réservé aux Daringmen: A. Carpentier.

Prix spécial pour la plus belle série de barrage des groupes 215, 214, 213, 212, 211: L. Bougard; id. groupes 210, 209, 208, 207, 206: Th. Vanden Torren; id. groupes 205, 204, 203, 202, 201: H. Isabeaux. id., groupes 205, 204, 203, 202, 201: H. Isabeaux.

Catégorie Dames, 49 concurrentes:

Classement général. — 1. Mme Declon (822); 2. Mme Parys (220); 3. Mme Delsenne (219); 4. Mlle Ketty (219); 5. Mme Mariss (218); 6. Mlle Emma Smal (215); 7. Mme Smal (215); 8. Mme Bascour (211); 9. Mme Pirard (211); 10. Mme Van Meldert (210); 11. Mme Gailly (210); 12. Mme Bosman (205).

Plus grand nombre de mises: 1. Mme Declon; 2. Mme Smal.

Plus grand nombre de 45: 1. Mme Declon (2); 2. Mme Delsenne (1).

Epreuve réservée aux élèves du cours de M. Mélodec. — 1. Mlle Ketty (Scala); 2. Mlle Thérèse (Scala); 3. Mlle Cravillion (Scala).

Les prix seront exposés dans la salle des fêtes de la Cour de Tilmont, le samedi 21 juillet, de 4 à 8 h. du soir.

La distribution des prix aura lieu: 1. le dimanche 22 juillet, à 4 heures, pour les prix spéciaux, les prix de dames et les cent premiers de la catégorie Messieurs; 2. le lundi 23 juillet, à 6 heures, pour les suivants (101 jusqu'à la fin).

AU MARNIX

Le championnat spécial « Grande Coupe de Charité » a été gagné par M. Van Meldert, qui a joué dix fois 45 consécutivement. 2e M. Hulen; 3e et 4e, en barrage, MM. Vitta et Delmotte.

Le concours ordinaire se terminera définitivement le lundi 7 août.

A partir d'hier, on y a commencé un grand championnat individuel d'été, dont ci-après un extrait du règlement:

Article premier. — Chaque participant jouera deux carnets de dix mises chacun, soit un carnet sur chacune des pistes. Le total des points additionnés de ces deux carnets constituera le point de base du classement.

Art. 2. — Le prix de chaque carnet est fixé à 5 francs.

Art. 3. — Le nombre de reprises est illimité.

Art. 4. — En cas de parité des points et afin d'éviter les barrages, tous les carnets joués par les concurrents en cause serviront de points d'appui.

Art. 5. — Divers prix seront affectés à ce championnat. Les trois principaux consistent en: a) un groupe symbolique « La Fortune couronnant le Travail » dû au ciseau de Gaudez, artiste sculpteur français, valeur 500 fr.; b) une superbe coupe type « challenge »; c) une coupe artistique, au lieu de table en porcelaine de Bohême, monture en bronze ciselé.

Ces prix sont exposés au local du concours.

De plus, une partie de la recette sera affectée à l'achat d'autres prix.

Aujourd'hui, à 4 heures, courses de Lévriers au Kynodrome de Forest. (257)

FOOTBALL

VILVORDE BAT LE DARING

Une bonne équipe mixte du Daring, comprenant entre autres Deblo, du Racing, au goal, Stillemans, Moucheron, Servaes, Vandeweghe, Loos, Laurent, etc., a été battue, dimanche, à Vilvorde, par la forte équipe locale, par 3 à 1. Vilvorde joua avec courage et décision et méritait la victoire, qui aurait été encore plus nette si Debie n'avait splendidement défendu ses filets.

JEU DE BALLE

RESULTATS

A IXELLES

La deuxième journée des luttes organisées place Sainte-Croix avait attiré beaucoup de monde. La victoire est revenue cette fois à l'équipe d'Ixelles, dans laquelle Cantigneau, indisposé, avait cédé sa place à Brébart (qui joua magnifiquement) et Du monceau, la sienne, à Pitteus, qui a fait preuve de qualités. Voici les résultats:

1re lutte. — Ixelles (Lemaitre) bat Sablon (Rodange) par 7 jeux à 4.

2e lutte. — Sablon bat Curreghem (Brébart) par 7 jeux à 5.

Dernier. — Ixelles bat Sablon par 8 jeux à 4. Les hommes de Rodange prennent d'abord 4 jeux à 1, puis la mésentente se glisse dans l'équipe qui, du coup, ne fait plus rien de fameux et laisse prendre à ses adversaires sept jeux d'affilée.

ATHLETISME

A ETTERBEEK

Le Cercle « Etterbeek Sportif » vient de faire disputer la onzième épreuve de son Tournoi de 15 sports intime, qui consistait au levé de la barre (50, 50 et 30 kilos).

Voici les résultats de cette épreuve:

Barre de 50 kilos. — 1. Kumps, Charles, 11 fois; 2. Meyer, Gabriel, 10 fois; 3. Derycke, Albert, 7 fois; 4. Leener, Albert, 3 fois; 5. Stroobant, Aug., 2 fois; 5. Dekoker, 2 fois; 7. Depret, Arthur, 1 fois; 7. De Groot, François, 1 fois.

Barre de 40 kilos. — 9. Van der Borght, François, 1 fois; 9. Lemoine, René, 1 fois.

Barre de 30 kilos. — 11. Dellis, Xavier, 8 fois; 12. Grans, Constant, 3 fois; 13. Massart, Louis, 2 fois; 14. Christiaens, Georges, 1 fois; 15. Desiers, Louis.

Jeudi prochain, 19 courant, à 7 h. 30 du soir, se disputera la dernière épreuve qui consistera à l'arraché au plus gros poids.

La réunion des concurrents aura lieu en la salle athlétique de la rue de Rome, à Saint-Gilles, à 7 h. 15.

JEU DE QUILLES

A LAKEN

Le concours de charité au jeu de quilles, planche américaine, organisé actuellement par les Quilliers de Laken-Centre, en leur local, chez M. Victor Draps, 47, rue Ketels, en face de la Maison Communale de Laken, au profit du Cercle Lakenois de Charité « Aide et Protection aux familles nécessiteuses », obtient toujours le même succès; jusqu'à ce jour, 26,000 mises ont été jouées et deux seuls 18 ont été faits, l'un par M. Vereertbruggen et l'autre par M. Camille Dassonville.

Le comité informe les joueurs que l'on joue tous les jours depuis 5 heures jusqu'à 12 heures du soir, les lundis et jeudis, de 3 à 12 heures du soir, et les dimanches et jours de fête, de 11 heures du matin à 12 heures du soir.

Le prix de la mise est fixée à fr. 0.10 les deux coups de boule.

NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de M. Charles Acreman, ancien entrepreneur, décédé après une longue maladie, rue de Cologne, 247.

Les funérailles ont eu lieu. (497)

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

17 juillet 1917. — Les tendances générales continuent à s'améliorer tout doucement. La fermeté réapparaît en valeurs charbonnières, où quantité de cours sont même en amélioration marquée.

Nous rencontrons toujours à peu près les mêmes cours en rentes et lots de villes :

17 Juillet 1917	Dern. cours faits		Plus bas	Plus haut
Rente Belge 3 %.	71 ..	72 75	71 25.	72 25.
Bons du Trésor 4 %, 1917.	100 25	.. ..	.. ..	.. ..
Bons du Trésor 4 %, 1919.	101 75.	.. ..	.. ..	.. ..
Congo Lots.	81 75	.. ..	.. ..	.. ..
Crédit Com. 3 %.	78 25a	.. ..	.. ..	.. ..
Crédit Com. 4 %, 1916.	94 25.	.. ..	.. ..	.. ..
Vicinaux 2 1/2 %, 1865 (Lots)	89 A.	.. ..	87 ..	.. ..
Vicinaux 3 %, mai.	74 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Vicinaux 3 %, janv. juillet.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Anvers 1903 (Ex. Coup.).	66 25.	66 75.	66 50.	.. ..
Anvers 1887.	85 50.	85 75.	85 50	86 50
Bruxelles 1905.	69 75.	70 25	.. ..	.. ..
Bruxelles 1902.	89 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Bruxelles Maritime.	87 50a	.. ..	.. ..	.. ..
Intercommunale des Eaux.	460 ..	.. ..	462 50	.. ..
Gand 1886.	65 75.	66 ..	.. ..	.. ..
Liége 1887.

550, 555, 560; en Hasard à 880, 875, 870; en La Louvière-Sars à 232 1/2, 238 3/4; en Maurage à 2100, 2085, 2050, 2075; en Ormont à 400, 425, et en Trieu-Kaisin à 1295, 1300, 1305.

Les cours se maintiennent en Ham-sur-Sambre à 505, 500; en div. Laura à 1150, 1145, 1160; en Marcinelle-Nord à 542 1/2, 540; en Ouest de Mons à 1225, 1210, 1220, et en Willem-Sophia à 1670, 1665, 1660.

Les petites rubriques n'offrent pas grand intérêt encore, à part toutefois la Productora B, qui est activement travaillée à 95, 97 1/2, 100, 102 1/2, et l'ord. Linière Saint-Léonard, qui est bien à 120, 122 1/2.

On bouge peu en priv. Mines Australiennes à 177 1/2; en ord. Prayon à 1350; en Industrielle du Levant prior. à 240, 245, en cap. à 92 1/2, 97 1/2, 100; en Levant d'Ecaussines cap. à 24, et en div. à 5 1/2.

Du tassement en ord. Auxiliaire d'Entreprises Electriques à 115, 100; en ord. Eclairage de Saint-Pétersbourg à 500, 475; en cap. Société Générale Belge d'Entreprises Electriques à 795, alors que la fondateur reste bien à 610, 612 1/2, 615, et que les Carrières Wincqz s'améliorent à 65.

Les valeurs coloniales ont généralement bonne contenance. La Compagnie du Congo Belge, sur laquelle il circule des bruits assez favorables, est bien tenue à 94, 96; la Kasaï est ferme à 78 1/2, 78, 79; l'ord. Katanga se maintient à 2875, 2880, 2885, 2890, 2895; la cap. Lacourt est soutenue à 510; la cap. Union Minière débute à 1680, 1675, 1677 1/2, 1680 pour finir à 1685, 1690, et la Tanganyika cote encore 119 1/2, 119, 118 3/4, 119 1/4, 119.

Au groupe caoutchoutier, nous rencontrons aussi une résistance de bonne augure. On est ferme en fond. Fauconnier à 442 1/2; en Hévéa à 220; en Selangor à 420, 415, et en Soengei-Lipoet à 505, 507 1/2, 510.

Ailleurs, nous retrouvons la Java cap. à 170, 172 1/2, 175, la fond. à 1135; la Galang Besar à 6 1/2; la Kalitengah à 58 1/2; la Noembing cap. à 540, 542 1/2, 545; la 10e fond. à 342 1/2, 345, 347 1/2; la Sennah Rubber à 73 1/2, 73, 73 1/4, 73 3/4, et enfin la Zuid Preanger qui repique à 212 1/2, 215, 217 1/2.

Les valeurs diverses n'ont pas de tendance bien définie. On fait encore 450 en priv. Abattoirs de Cureghem; 125 en jouiss. Internationale de Chemins de Fer; 67 1/2, 68 1/2 en Brasseries de l'Etoile, et 62, 63 en ord. Cartoucheries Russo-Belges.

D'autre part, les Courroies Lechat reprennent à 520 en cap., à 425, 430, 435, 440 en jouiss.; la fond. Floridienne reste bien tenue à 202 1/2, 205, 207 1/2 la cap. se retrouve à 440, et la jouiss. Produits du Liège est bien à 35, 37 1/2.

En priv. Pêcheries à Vapeur on se tasse à 172 1/2; en Pétroles de Grosnyi on est mieux à 3060, 3070 en priv., et à 2760, 2770 en ord. Les Pétroles de Tustanowice ont bonne allure à 270, 275 en priv., à 68 3/4, 69 3/4 en cap., et à 82 1/2, 87 1/2 en fond. Hier, cette dernière a coté 77 1/2, 87 1/2.

Au groupe sucrier, les tendances se raffermissent. Sucrière Européenne 95, 94, fond. à 82 1/2, 85; cap. Sucrerie Italo-Belge 595, 590; Sucreries Saint-Jean 135, 132 1/2, 130, fondateur 287 1/2, 288 3/4.

Au compartiment étranger, la plus belle partie de l'activité se concentre sur les titres égyptiens, dont la plupart des cours s'améliorent. Ainsi on est mieux en Agricole d'Egypte cap. à 290, 286 1/4, 287 1/2, 292 1/2, en div. à 237 1/2, 240; en fond. Allotment à 28, 29, et en cap. Egyptian Enterprise à 165, 170, 175. La priv. Basse-Egypte à 520, 525, est plus lourde; hier la div. Héliopolis a fait 230.

D'un autre côté, nous notons: Minas Geraes à 211; Barcelona à 116 1/2, 116, 115 1/2; priv. Port Para à 72 1/2, 75; ord. à 25, 31; prior. Villa del Prado à 70, 72 1/2, petite à 8 1/4; priv. Dyle Bacalan à 800, 802 1/2, 805; Matériel Franco-Belge à 550, 560, et Ligure Toscana à 280, 278, 281.

C. DEBEURS.

BOURSE OFFICIEUSE D'ANVERS

16 juillet. — Les dispositions de la première séance de la semaine ne diffèrent en aucun point de celles de vendredi dernier; en effet, les pétrolifères maintiennent leur degré de fermeté, tandis que les caoutchoutières restent plutôt dans l'ombre. On commence à s'occuper un peu plus de nos fonds d'Etats continentaux.

Belge 3 p. c. mai, 73, 74 1/2; Anglais, 89 1/4 A; Bons Belges, 101, 101 3/4; Annuités, 81 à 82; Anvers 1887, 85 3/4, 86 3/4; Anvers 1903, 69 1/4, 70 1/4; Bruxelles 1905, 70, 71; Ostende 1898, 56 1/2, 57 1/2.

En valeurs internationales, pas de changements importants. Argentin 4 1/2 1911, 96 1/2, 97 1/2; Argentin 4 1/2 1888 inter., 96, 99; ext., 98 1/3, 98 3/4; la Cédule nouv. reste à 110, 110 1/2; Cédules or, 105 1/2 A. Pas de transactions en fonds brésiliens. Il y a 82 3/8 P en Brésil 4 p. c. 1910; Chili 5 p. c. 1911, 93 1/4, 99 3/4; Uruguay 3 p. c. faible à 75 3/4, 75 1/4; Cédules uruguayennes, 105, 106; Dominicains sont bien à 127 pour les gros titres, à 116, 117 pour les coupures de 100 et à 112, 113 pour celles de 50.

On reste à 102, 103 1/2 en Japon 4 p. c. 1905, mais le Rails s'affaiblit à 107, 107 1/2 et le 4 1/2 1905 est ferme à 113, 113. Chinois 4 1/2 faible à 88, 89; 5 p. c. à 98, 99.

Un peu plus de cotations en valeurs continentales; Roumain 4 p. c. 1890, 85 1/2, 86 1/2; Roumain 4 p. c. 1903-1910, 70 env.; Roumain 4 1/2 1913, 76, 77; Roumain 5 p. c. 1906, 87, 88; Russe 4 p. c. 1880, 76 1/2, 77 1/2; Russe Nicolas, 90 1/2, 91; Serbe 4 p. c. 1895, 62, 62 3/4; Portugais Ire et IIe, 55 1/2, 56 1/2; Autriche Nation. et Métall., 60, 60 1/2.

Les actions bancaires sont bien travaillées. Banque d'Anvers à 1550, 1575; Banque Centrale à 452 1/2, 457 1/2; Créd. Nat. Ind., priv., 530 P; div. Tram Rotterdam, 27, 27 1/2; cap. Comp. Electr. Anversoise, 918, 922; l'ord. Kemmerich cote encore 1000, 1005; obl. Banque Belge, 487 1/2, 488 1/2.

Les titres pétrolifères ne manquent pas d'amateurs; l'ord. Grosnyi s'inscrit aux cours de la semaine passée, 2770, 2800; la priv. à 3040, 3090; l'Astra Romana se tient bien à 1210, 1230; la cap. Boryslaw a vendeurs à 70.

Les transactions en valeurs caoutchoutières ont été très minimes; Federated, 810, 820; Kuala, 165, 167; Kuang, 95, 97; Sennah, 73, 73; cap. Deli-Moeda, 880, 888; div. faible à 100, 102; Kali, 59, 60 1/2; le capital Tjesalak perd quelques points à 85, 87, la part à 242, 245.

L'action Tanganyka fait de 119 à 122.

BOURSE DE BERLIN

16 juillet. — Les dispositions restent confiantes. Toutefois les affaires, avec une tendance ferme, sont très limitées. Les titres de Gelsenkirchen, entre autres, sont en légère amélioration. Les titres maritimes sont négligés. Les Deutsche Erdöl sont fermes; les Tramways de Berlin sont mieux. Les titres ottomans et du chemin de fer Shantung sont négligés.

Le 3 p. c. et le 3 1/2 p. c. allemands sont demandés aux derniers cours.

Les titres ottomans et russes sont en bonne posture.

COURS DU CHANGE A BERLIN

	14 Juill.	16 Juill.
Hollande	280 .	280 .
Danemark	196 75	196 75
Suède	207 50	208 50
Norvège	201 .	201 .
Suisse	135 25	136 25
Autriche-Hongrie	64 25	64 25
Bulgarie	81 .	81 .
Constantinople	20 10	20 10
Espagne	126 .	126 .

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	13 Juill.	16 Juill.
Londres	11 555	11 545
Berlin, Hambourg	34 75	34 60
Paris	42 35	42 20
Suisse	52 90	52 30
Vienne	21 80	21 80
Copenhague	70 725	70 50
Stockholm	75 425	75 30
New-York	2 41 7/8	2 42

LA SITUATION FINANCIERE ET ECONOMIQUE EN EGYPTE

Dans nos comptes rendus de la Bourse, nous avons à maintes reprises signalé le mouvement ascensionnel des devises égyptiennes; la hausse faite, il y a quelque temps, reposait principalement et surtout sur des probabilités. Celles-ci semblent devoir s'affirmer comme réelles, si l'on s'en rapporte au mémoire fort intéressant qu'a rédigé le conseiller financier du gouvernement égyptien, en annexe à la publication des chiffres du budget de l'Egypte.

Ce fonctionnaire constate d'abord que au cours de l'automne dernier, le prix du coton égyptien a été doublé, en l'espace de trois mois, et qu'il a atteint ainsi un prix que l'on n'avait plus connu depuis la guerre civile américaine. Aussi et bien que la dernière récolte ait été déficitaire sous le rapport de la quantité, son rapport atteindra néanmoins 40 millions de livres sterling, soit près du double de ce qu'elle a rapporté l'année précédente.

D'un autre côté, la situation économique du pays a été favorablement influencée par la présence des troupes qui l'occupent.

Les ressources de l'Egypte et du Soudan ont été rendues systématiquement disponibles pour les besoins militaires, ce qui a provoqué depuis la guerre une amélioration d'environ 30 millions de liv. st.

Cet accroissement remarquable cherche et trouve son placement à l'étranger, où lui incombe un rôle compensateur important comme contrepoids à la dette égyptienne en Europe. Les augmentations de prix qui résultent de ces circonstances et d'autres encore, peuvent être estimées à 60 p. c. pour les importations et à 45 p. c. pour les exportations.

La récolte cotonnière s'élèverait à 6 millions 20,000 cantars (1 cantar = 45 kg), soit 0.4 millions de cantars en moins pour l'année précédente et un demi million de cantars en moins que la moyenne des dix dernières années.

Pour remplacer l'or égyptien, qui au début de la guerre a été transféré à Londres, il a été créé les banknotes nationales d'Egypte. Leur circulation au 31 juillet 1914 ne s'élevait qu'à 1,835,000 livres égyptiennes, mais elle a été sans cesse augmentée et atteignait au 30 novembre 1916 la somme fantastique de 20,807,000 de livres égyptiennes. Pour les seuls quatre mois d'août à novembre, l'accroissement a été de 11,126,000 livres égyptiennes, chiffre qui est toujours resté en rapport avec le produit financier de la récolte cotonnière.

Pour ce qui regarde le budget, les dépenses de 1916 étaient estimées à 16,630,000 et les recettes à 16,530,000 livres égyptiennes. On a donc dû prélever 100,000 livres sur le fonds de réserve.

Pour 1917, les prévisions des dépenses et des recettes se balancent par 19,525,000 livres égyptiennes, ce qui est un record sans précédent. Les recettes accusent une augmentation de 3,302,000 et une diminution de 307,000, donc un accroissement de 2 millions 995,000 livres égyptiennes.

Les fortes recettes des chemins de fer ont largement contribué à cette augmentation; elles sont toutefois amplement contrebalancées par l'accroissement des matières premières et de l'exploitation.

Quant aux dépenses, elles surpassent celles de 1916 de 329,000 livres égyptiennes, mais sont inférieures de 1,189,000 livres à celles de 1914. Par contre, les frais d'administration accusent une augmentation de 2,566,000 livres en comparaison de l'année antérieure, des dépenses d'exploitation des chemins de fer seules exigeant 902,000 livres en plus.

Le fellah égyptien étant très méfiant à l'égard du papier-monnaie de la Banque Nationale d'Egypte (anglaise), la circulation des monnaies d'argent et de nickel a dû être considérablement augmentée, afin de remplacer l'or égyptien transféré à Londres. Alors qu'au 31 juillet 1914 il n'y avait en circulation que 2,074,000 livres égyptiennes de cette monnaie, sa circulation au 28 février dernier atteignait 6.194,000 livres égyptiennes, parce que le fellah, qui a déjà enterré son or, enfouit actuellement l'argent et le nickel, en raison de son aversion insurmontable pour le papier-monnaie de la « National Bank of Egypt ».

P. VAN HECKE Fonds publics
1, rue Saint-Géry, 1.
SPECIALITE de val. caoutch. et titres non cotés. Achat et vente de toutes les val. du groupe HALLET. RENS. GRATUITS. (151)

L. Slacmeulder, agent de change
93, boulevard du Hainaut, 93
Paiement de tous coupons. Ordres de Bourse. Achat et vente de val. colon. (16)

ENSEIGNEMENT

FACULTÉS MODERNES DE LIEGE
Institut d'enseignement supérieur. Préparations universitaires pour le Jury central. Sessions juillet-août et octobre-novembre 1917.
29, rue des Augustins, Liége (194)

Avis de Sociétés

MANUFACTURE DE CHAUSSURES FRANS FILS
Société anonyme
304, aven. Van Volxem, à Forest-lez-Brux.

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le lundi 20 août 1917, à 3 heures de relevée, au siège de la société.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 9 juillet 1917;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.

Les actions devront être déposées au siège social conformément aux termes de l'art. 34 des statuts.
Consult. de 8 à 12 h. et de 1 à 6 h. (150)

BANQUE DE COMMERCE
Société anonyme
Etablie à Anvers, Longue rue de l'Hôpital, 9

Conformément à l'art. 30 des statuts, MM. les actionnaires se réuniront en assemblée générale extraordinaire le mercredi 8 août 1917, à 12 h. 1/2, au siège social, Longue rue de l'Hôpital, 9, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination d'un administrateur;
2. Nomination de 4 commissaires.

Les actionnaires qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée, devront se conformer à l'art. 33 des statuts.

Les dépôts d'actions sont reçus :

A Anvers : au siège social, Longue rue de l'Hôpital, 9;

A Bruxelles : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, et à la Banque d'Outremer;

A Liége : à la Banque Centrale de Liége. (480)

TRAMWAYS d'ODESSA
Société anonyme belge à Bruxelles

Notice publiée aux annexes du bulletin officiel des lois et arrêtés du 27 juin 1917, sous le n. 2212).

BONS DE 500 FRANCS NOMINAL RAPPORTANT 5 p. c. D'INTÉRÊT L'AN, NET DE TOUS IMPOTS BELGES PRÉSENTS ET FUTURS, PAYABLES LE 1r OCTOBRE ET LE 1r AVRIL.

REMBOURSABLES AU PAIR LE 1r OCTOBRE 1927

La société se réserve le droit de les rembourser anticipativement à partir du 1er octobre 1922.

Ces bons sont obtenables au cours de fr. 492.50, plus intérêts courus.

Les obligations amorties des emprunts antérieurs sont remboursables le 1r décembre 1917 pour les titres échéance juin-décembre et le 1r janvier 1918 pour les titres janvier-juillet. Elles sont acceptées dès à présent en paiement des bons de caisse.

Sur ces obligations amorties, il sera bonifié les intérêts courus jusqu'à la date de leur remise en paiement, sous déduction de la proportion d'impôt due par le porteur. 324

SOCIETE D'ELECTRICITE D'ODESSA
(Société anonyme)
Siège social : 158, rue Royale, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 juillet 1917, à 11 heures, au siège social, 158, rue Royale, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication du Conseil d'administration au sujet du bilan de l'exercice 1916-1917;
2. Nominations statutaires;
3. Tirage des obligations à amortir.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les actionnaires doivent avoir déposé leurs actions au plus tard le 19 juillet, à l'une des banques ci-après désignées :

A BRUXELLES :

A la Banque de Bruxelles, Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Siège C, 42, rue du Lombard; chez MM. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie; à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 29, rue des Colonies. (357)

PAIEMENT DE COUPONS

SOCIETE ANONYME DES VERRERIES DE MARIEMONT à Haine-Saint-Pierre

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires que le dividende de 40 francs afférent au coupon n. 28 est payable par 32 marks à partir du 16 juillet au siège social à Haine-Saint-Pierre ou à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc, à Bruxelles, ainsi que dans ses agences en province. (493)

LECTEURS si vous souffrez ou dépérissez, n'hésitez pas! essayez sans retard, les traitements curatifs à l'Institut naturaliste, avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi. Un grand nombre de malades se croyant incurables ont été émerveillés d'une guérison inattendue (succès prouvés).

TRAMWAYS ET ELECTRICITE EN RUSSIE
Société anonyme
Siège social : 158, rue Royale, à Bruxelles

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle se tiendra le jeudi 26 juillet 1917, à 2 heures, au siège social, 158, rue Royale, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharge à MM. les administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires;
5. Tirage des obligations à amortir.

Conformément à l'art. 21 des statuts, MM. les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée doivent déposer leurs titres cinq jours au moins avant l'assemblée :

A BRUXELLES : à la Banque de Bruxelles, Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Siège C, 42, rue du Lombard; chez MM. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie; à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 29, rue des Colonies.

La Situation Financière

Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente (*)

17 JUILLET 1917

VALEURS BELGES

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
FONDS D'ETAT PROV. ET VILLES			
Annuités 3 %.		70 75	
Annuités 4 %.			
Annuités 4 1/2.			
Ch. f. Anvers-Gand		410	
Ch. f. Br.-le-Comte à Gand	415	400	
Ch. f. Liége-Maestricht 3 %.		F. O.	
Ch. f. Liég.-Limbourg. 3 %.	400	F. O.	
Congo 4 %. 1896-1908.	75		
Congo 3 %. 1904.		83	84
Congo 4 %. 1910.	91 80		
Congo 4 %. 1909.		93 50	
Crédit Communal 3 %.		78 25	
Crédit Communal 4 %.		93 75	
Crédit Communal 4 1/2.		101 75	
Anderlecht 3 1/2.			83
Anderlecht 4 1/2.		407 50	
Anderlecht 5 %.	503 25		
Charleroi 1899.		72	
Charleroi 1903.		71 50	
Gand 1913.		600	
Gand 4 1/2 1916.			
Liége 1896.			75
Liége 1916.	102 50		102 50
OBLIGATIONS ET ACTIONS A REVENU FIXE			
BANQUES			
Banq. Belge (ex-mixte de fr.)	492 50	497 50	
Fond. Belg. Prêts Fonciers		490	
Caisse d. Propriétaires 4 %.			
Caisse d. Propriétaires 4 1/2.			340
Crédit Agric. Urbain.		210	
Crédit Foncr. Belgique.		F. O.	
Crédit Foncr. (Ex-Or.) 4 1/2.	305	400	
Hypoth. Belge-Américe 4 %.	440	447 50	440
Hypothécaire d'Egypte.	335		
CHEM. DE FER			
Aux. Ch. fer au Brésil 4 %.	350	360	
Aux. Ch. f. au Brésil 4 1/2 1re.		380	390
Aux. Ch. f. au Brésil 5 %.	490	490	500
Biaton-Ath.	137		
Charleroi-Front. Française	410		
Congo 4 %.			490
Congo 4 1/2, 1re série.	490	500	495
Congo 5 %.	616	585	
Gand-Terneuzen.		F. O.	
Hant et Pas-Flému. ord.		940	
Liégeois-Limbourgeois.		300	305
Maritimes du Congo.			425
Mons-Haumont. ord.		940	
Réunis 5 %.		470	
Scr. d. Carthagène (300 fr.).	230		
Sierra de Carthagène. var.	102 50		
Sud-Ouest Brésilien.		315	
Travaux Publics Caire 1 1/2.			F. O.
Welkenraedt 3 %.		390	
TRAMWAYS			
Alexandrie 4 %.		380	
Ans-Oreye.		495	
Anvers 4 %.	452 50	452	455
Athènes-Pirée.			313
Barcelone 4 %.	480		470
Barcelone San Andrès.			F. O.
Belgrade.			300
Bologne 4 %.	440		
Braila 4 1/2.		490	
Bruxellois 3 %.		425	
Bruxellois 4 %.		475	480
Buenos-Ayres 4 %.			
Buenos-Ayres 6 %.	510	510	
Cairo 4 %.	445		
Caire 5 %.	510		
Catalogne.	475	475	
Catane 3 %.	285 270		
Economique, 1900-1905.		490	
Economique, 1909 (janv.-juill.)	487 50	487 50	
Economiques 4 p. c. 1911.	465	472 50	
Entrep. Gén. Travaux 4 %.		422 50	
Entrep. Gén. Travaux 5 %.	497 50	498 75	
Espagne Electriques 4 %.	470	467 50	
Est-Ouest de Liége.		460	
Fior ntins 5 %.			490
Industries Electriques 5 %.	472 50		
Internat. de Tramways 5 %.	470	450	475
Internat. de Tramways 4 %.		400	
Kazan 4 %.			410
Kazan 5 %.			250
Kiew 4 %.		417 50	
Liégeois.	485		
Liége-Seraing.	482 50		
Lille.	490		
Livourne 4 %.	412 50	405	415
Lomb. et Romagnes 5 %.	472 50		
Madrid-Espagne.	502 50		
Moscou.	955		
Mutuelle 4 %.			
Napolitains 4 %.	390		400
Napolitains 5 %.	457 50	457 50	455
Odessa 4 1/2 (janv.-juillet).	435	437 50	433
Odessa 4 1/2 (juin-déc.).		440	
Odessa 5 %.	492 50		
Perse 5 %.			
Perse variable.			20
Piémontais.			390
Provinciaux de Naples.		360	
Reims.			
Rome-Milan-Bologne.	430		
Rosario.	410		
Rostoff 4 %.		415	
Rostoff estamp. 5 %.			
Rotterdam 4 p. c.		455	
Saratow 4 1/2.		420	422 50
Saratow 4 p. c.		400	
Secondaires 4 1/2 mai-nov.	460	477 50	
Secondaires 4 % mars-sept.			
Secondaires janv.-juill.		390	
Sofia 4 %.		425	
Tiflis 5 %. priv.	195 190		
Tiflis 4 1/2.	32 34		
Tiflis 5 %. de 300 francs.	24 27		
Tiflis 5 %. de 500 francs.	38		
Toscans 5 p. c.	480		
Tram. et Appl. Elect. 4 1/2.		435	
Tram. et Elec. en Russie 4 1/2.	410		412 50
Tram. et Elec. en Russie 5 %.	445		435
Transports 4 p. c.	480		
Transp. Force Mot. Espagne.			300
Tunis 4 %.		435	453
Turin 4 p. c.	490	484	
Turin 5 p. c.	495	495	
Union Tram. 4 p. c.		420	
Vérone 4 1/2.			
METALLURGIE			
Allinace 4 1/2.		448	
Allinace 5 p. c.	488 75	485	487 50
Angleur 5 p. c. Lots.	497 50		497 50
Armes de Guerre.			445
Ateliers de la Biesme 4 p. c.			250
Ateliers de Hal 4 p. c.		405	425
Ateliers de Thiriau.			
Atel. de Willebroeck 4 p. c.		360	
Athus 4 %.			
Athus 5 p. c.			400
Aumetz 4 p. c.			
Aumetz 4 %, avril-octobre.	457 50		
Aumetz-la-Paix 4 1/2 fr.-o.	457 50		457 50
Aumetz-la-Paix 5 p. c.	496		
Berchill 4 1/2.		425	
Bruggeois 5 p. c.	485		
Clabecq 4 1/2.			460
Cockerill 4 p. c.	450		
Const. Elect. Charleroi.		405	
Couillet 4 %.		200	
Espérance-Longdoz 4 1/2.	482 50	487 50	
Fontoy 5 p. c.	470		
Gilson.		F. O.	
Marais.		F. O.	
Mét. Estamp. Donetz 5 p. c.		525	
Métall. du Hainaut 4 p. c.			450
Métall. du Hainaut 6 p. c.			
Métall. sud Oural.	430		460
Olkovata 1re.	395		402 50
Olkovata 2e.	400		402 50
Outils Saint-Léonard.			425
Ougrée 5 p. c.	505		
Pieper.	395		
Providence belge 4 p. c.	485		480
Providence Russe 5 p. c.	500		
Rageno 4 p. c.			405
Ruam.		440	
Sambre et Moselle 4 % viol.			
Sambre et Mos. 4 1/2 verte.			
Sambre et Moselle 5 %.	485		
Thy-le-Château 5 %.	500		
Tôl. Konstantinovka 5 p. c.	480		450
Tôl. Konstantinovka 4 p. c.		450	
Tubes de la Meuse.			500
FOURS A COKE			
Evence Coppée 4 p. c.	F. O.		
CHARBONNAGES			
Ans-Rocour 5 p. c.	450		455
Bélaire priv.		375	
Bléharies. var.	200	407 50	
Boringage Central 5 %.	250		
Bray 4 1/2.		435	
Carabinier 5 %.	487 50		
Forte Taille.		480	
Gouffre 5 %.	492 50		
Grand Conty.		480	F. O.
Hainaut 4 1/2 p. c.			435
Ham s/Sambre 5 %.	482 50		
Houillères Unies 4 1/2.			480
Hennes Pom. 6 p. c.	505		
La Haye 5 p. c.	500		
Pays de Liége 4 p. c.			450
Poirier.		480	
Prokhorow 6 %.		500	
Ressaix 5 p. c.	500		
Unis-Ouest de Mons 5 p. c.			487 50
Varvaropol 5 %.	480		490

(*) Les prix indiqués sont ceux auxquels les titres ont été négociés ou offerts ou demandés. Ils ne constituent pas une garantie de la part de la rédaction du présent tableau.

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
Electr. Bassin Charleroi.		487 50	
Electr. Fat de la Belg. 5 p. c.		490	
Electr. Hydraulique.	175		
Electr. Odessa 4 1/2.	420		
Electr. Ouest de la Belg. 4 1/2.	485		490
Elec. Pays de Liége.	485		
Electr. Rosario 4 1/2.		490	
Electr. Rosario 5 p. c.	495	495	
Electr. Seraing.			475
Soc. Gén. Entr. Elect. 4 %.	400		
Gaz Electr. du Hainaut.		490	
Gaz de Saint-Josse.			490
TEXTILES			
Coton. Rouvray 4 1/2.	490		
Dwina 4 1/2.		495	
Filature du Nord.		F. O.	
Industr. du Levant 5 p. c.	240	247 50	
Loth 4 p. c.			
Saint-Léonard 5 %.	492 50	490	
Vivière 5 p. c.			
IND. DE LA CONSTR.			
Carrières de Monstier 6 %.	490		
Cim. Konstantinowka 5 %.	490		
Merbes-le-Château.		495	
Niel on Rupel.			495
PROD. CHIMIQUES			
Havrez.		420	450
Huileries Odessa 4 1/2.		440	
COLONIALES			
Kasaï 5 %.			
Union Minière 4 1/2.		930	
DIVERSES			
Abattoirs Cureghem 4 %.	487 50		
Anv. Int. de Ch. de fer 4 %.		445	
Belco-Canad. Puits 4 1/2 %.	512 50	512 50	
Brasserie de l'Etoile.		F. O.	
Athus.		490	
Gratry 5 %.	475		490
Matrid-Paiace.		F. O.	475
Minoteries 4 1/2.		465	F. O.
Pétrole Grosnyi 5 % (série A)	497	499	500
Pétrole Grosnyi 5 % (série B)	495		
Sucrerie en Roumanie 5 %.	490		
Sucreries St-Jean.		450	F. O.
Union des Papeteries 4 %.		360	F. O.
Wazons-Lits 4 % janv.-juil.		380	
ACTIONS			
BANQ. ET ASSUR.			
Banque d'Anvers.			1585
Banq. Anv. Soc. des Publics.	240		250
Banque Belge Chem. de fer.	400	407 50	
Banq. Belge court l'Etranger	605		637 50
Banq. Belge Prêts Fonciers		480	
Banque Bruxelles.	940	935	
Banque Centrale Anversoise	443	465	
Banque de Charleroi.	700		
Banque Coloniale. cap.	40 25		
Banque Coloniale. div.	9		
Banq. Rég. Cote Cant. Liége			210
Banque de Flandre.			1170
Banque Internationale.	490	500	
Banque Liégeoise. priv.	467 50		
Banque Liégeoise. ord.	585		
Banque Nationale.	3312 50		
Banque Ottomane. cap.	530	527 50	
Banque Ottomane. div.	112		
Banque Ottomane. certif.			
Caisse de Reports. act.	1425		
Comptoir d'Escompte.			215
Crédit Anversois.	310		
Crédit Foncier de Belgique.			
Crédit Foncier Franco-Belge.			F. O.
Crédit Fonc. Soc. Anon. 10 %.			182 50
Crédit Gén. de Belgique cap.	195		190
Crédit Gén. de Belgique fond.	185	190	
Crédit Général Liégeois.	540		525
Crédit Nat. Industriel priv.	320		
Crédit Nat. Industriel ord.	310		
Crédit Nat. Industriel fond.	5125		
Crédit Nat. Indust. 12 fond.	552 50	555	
Hypoth. Belge Amér. cap.	1805		1450
Hypoth. Belge Amer. div.	2350		2380
Hypoth. d'Egypte. cap.	465	470	
Hypoth. d'Egypte. 10e part	65	70	
Immobilière d'Anvers. ord.			90
Immobilière de Belgique.			185
Indus. et Fonct. Belge S. A.		1120	
Propriétaires Réunis.		7093	
Société Générale. cap.	1230	1215	
Société Générale. jouiss.	6300		
Trav. Publics Caire. priv.	185		
Travaux Publics Caire div.	37 50		42 50
CHEMINS DE FER			
Aux. Chem. fer Brésil priv.			415
Aux. Chem. fer Brésil. div.	395		385
Biaton Ath.	14		
Bruxelles-Lille-Calais. div.	595		
Congo. ord.	1270		
Congo ord. B.	775		
Congo. jouis.	475		
Congo. fond.	3650	4025	
Gand-Terneuzen. ord.			10
Grands-Lacs. cap.	390		
Naples-Nola. ord.	8		4
Réunis. prior.	325		300
Sierra-Carthagène. priv.			28
Sierra-Carthagène. ord.	15	17	
Sud-Ouest Brésilien. ord.			15 50
Voies Ferrées. cap.			490
Voies Ferrées. jouiss.			309
Tournai-Jubize. priv.			405
Tournai-Jurbise. div.	355		
TRAMWAYS			
Alexandrie. priv.	117 50		
Alexandrie. div.	100	90	
Ans-Oreye.			185
Anvers. cap.	122 50		
Anvers. fond.	68 50	67	
Anvers. div.	49		50
Athènes. priv.	23	22	22 50
Athènes. div.	8		
Astrakhan. priv.	125	130	
Astrakhan. ord.	72 50	77 50	
Bangkok. cap.	120		
Bangkok. div.	42	43	
Banlieue St-Petersbourg d.	70		60
Banlieue St-Petersbourg c.	10		18

GRAND BAZAR
DE LA
place St-Lambert
A
LIÉGE

Société anonyme

Constituée par acte passé devant Maître Dejardin, notaire à Liége, le 12 mai 1899, publié au « Moniteur Belge » des 29 et 30 mai 1899, n. 2677, dont les statuts ont été modifiés par assemblées générales des actionnaires tenues le 9 juin 1903 et 6 mars 1906, ainsi qu'il conste des procès-verbaux dressés par le dit notaire Dejardin les 9 juin 1903 et 6 mars 1906, dûment publié au « Moniteur Belge » le 21 mars 1906 sous le n. 1179, modifiés par assemblées générales des actionnaires tenues le 3 juillet 1912 et 10 juin 1913, ainsi qu'il conste des procès-verbaux dressés par Maître Léon Gomez, notaire à Liége, dûment publiés au « Moniteur Belge » les 14 juillet 1912 n. 4949 et 21 juin 1913 n. 4572.

Siège social : rue de l'Harmonie, 5, Liége

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

porté de

2,693,000 à 2,750,000 francs par l'émission de 7,500 actions nouvelles de 100 fr. nominal

suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 juin 1917, dont procès-verbal dressé par Me Léon Gomez, notaire à Liége, et publié au Recueil officiel des lois et arrêtés le 2 juillet 1917, n. 2246.

Ces 7,500 actions sont émises au prix de 125 francs l'une, payable comme suit :

1. **125 francs** à la souscription, du 20 au 30 juillet 1917 ;
2. **200 francs** le 30 novembre 1917 ;

325 francs.

Les actions nouvelles participeront aux bénéfices de l'année 1917 et toucheront le tiers du dividende attribué aux actions anciennes.

La souscription sera ouverte du 20 au 30 juillet 1917, chez MM. V. Tiriard et C. Loser, agents de change, rue de la Cathédrale, 35, à Liége, et MM. J. et A. Denis, agents de change, place de Brouckère, 19, à Bruxelles.

Les porteurs des 20,000 actions anciennes ont le droit de souscrire à titre irréductible à deux actions nouvelles pour cinq anciennes sans délivrance de fraction, ce droit leur est garanti par le groupe preneur ferme des 7,500 titres.

Les actionnaires qui voudront exercer leur droit de préférence devront déposer à l'appui de leur souscription leurs actions anciennes accompagnées de bordereaux numériques.

Les actionnaires qui n'auront pas usé de leur droit de préférence au plus tard le 30 juillet 1917 ne pourront plus s'en prévaloir.

Les souscripteurs devront, conformément à la loi, signer en double un bulletin constatant leur souscription.

Les souscripteurs trouveront chez MM. V. Tiriard et C. Loser des bordereaux pour le dépôt de leurs titres anciens ainsi que des bulletins de souscription.

A défaut de payement des versements exigibles, les souscripteurs seront passibles d'un intérêt de retard de 6 p. c. l'an à dater de l'échéance du terme jusqu'au jour du payement, les titres pourront être vendus à la Bourse de Bruxelles, sans mise en demeure, deux mois après l'échéance du terme pour le compte et aux risques et périls des retardataires.

L'admission des actions nouvelles à la cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée sitôt que les événements le permettront.

NOTICE

Constitution. — La société anonyme du Grand Bazar de la place Saint-Lambert, établie à Liége, a été constituée suivant acte reçu par Maître Dejardin, notaire à Liége, le 12 mai 1899, publié au recueil spécial des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales, annexe du « Moniteur Belge », les 29 et 30 mai 1899.

Capital social. — Le capital social est actuellement de 2,000,000 de francs divisés en 20,000 actions de 100 francs chacune entièrement libérée.

Objet de la Société. — La Société a pour but l'édification et l'exploitation d'un bazar pour la vente en détail de toutes marchandises et spécialement des objets de quincaillerie, verroterie, maroquinerie, parfumerie, ferblanterie, brosserie, vannerie, bimboloterie, bijouterie, papeterie, horlogerie et mercerie, ainsi que tous articles de bazar.

Composition du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration se compose de :

MM. Aristide Capelle, président, quai Mativa, 16, à Liége.
Victor Tiriard, administrateur-délégué, boulevard d'Avroy, 242, à Liége.
Victor Beaussillon, chaussée de Ninove, 999, à Bruxelles.
Edmond Tiriard, rentier, boulevard de la Sauvenière, 69, à Liége.
Nicolas Tiriard rentier, avenue de l'Exposition, 29, à Liége.

Composition du Collège des commissaires :

Le Collège des commissaires se compose de :

MM. Armand Capelle, négociant, rue Maghin, à Liége.
Clément Loser, agent de change, 8, avenue de l'Observatoire, à Liége.

CAPITAUX

L'Auxiliaire Financier
161, BOULEVARD ANSPACH, 161
CAPITAUX 4, 4 1/2, 4.75, 5% sur hypothèque
tous mags. Immv., succes., nue-propr., achats créances hypothécaires, achats et ventes maisons, terres et terrains industriels. Solution immédiate. Bureau de 10 à 12 h. et de 2 à 6 heures.
On traite en province (98)

POINTS CLAIRS
On dem. bonne ouvrière pr points claire à la machine. Ouvrage toute l'année. Rue Viaduc, 41, Ix. (465)

Demandes d'emploi

EX-OUVR. des chemins de fer désirerait trouver trav. quelconque. Très urgent. S'ad. Albert De B., rue de la Gontière, 19, Brux. (512E)

ORPHELINE, 15 a., certif. primaire, ayant deux frères à l'armée, demande emploi dans le commerce. S'adr. Simone, 70, rue de Serbie, Forest. (514E)

AVIS AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET INDUSTRIELS

Bureau d'Études de Constructions en Béton armé " CHAPPAT „

FONDÉ EN 1910

Institution unique en Belgique.
Personnel technique composé exclusivement d'Ingénieurs spécialistes diplômés. Nous ne soumissionnons pas et n'exécutons pas. Le choix de l'entrepreneur est laissé au client.

INITIATION DU PERSONNEL OUVRIER
PROJETS — CONSEILS — DEVIS — PLANS D'EXÉCUTION ET DIRECTION
Nous étudions dès à présent toutes constructions à ériger après la guerre

Demandez nos RÉFÉRENCES en Charbonnages. Ouvrages d'art. Brasseries, Verreries Manufactures et Usines de tous genres.

26, Avenue Jean Volders, BRUXELLES. de 9 à 12 et de 2 à 6 heures. 411

Watermael ou Boitsfort
On demande pour petit ménage appartem. garni ou partie villa à louer pour 2 ou 3 mois. Ecr. H. S. bur. journ. (466)

50°/₀ d'économie de gaz
Régulateur de réchauds. Prix : 10 fr. t. posé. LANGE, 122, Bd du Hainaut (5 à 7 heures. (46)

J'ACHETE CIGAR. & CIGARET. de marques 117, av. de la Reine, 117 (18)

VOULEZ-VOUS GAGNER
de l'argent en profitant de la réaction actuelle à la Bourse officieuse, demandez renseignements sur quelques valeurs susceptibles de hausse immédiate. Ecrire C. C. D. 44, bureau du journal. (492)

J'achète
Boîtes à cirage de tous modèles, avec ou sans forme, même dépareillées par toutes quantités.
Tôle mince ou déchet de tôle, vieux bidons à vernis, à huile, à savon, à sirop hors d'usage.
Phonographes et rouleaux ou rouleaux seuls. Donne bon prix.
167, RUE BROGNIEZ (475)

J'ACHETE
Boîtes en cartons.
187, RUE BROGNIEZ

Faites la cuisine au gaz !
Réchauds simples, doubles, triples, rôtissoires, grilloirs, fours, cuisinières : TOUT AU GAZ !!!
PROPRE, PRATIQUE ÉCONOMIQUE
STOMP
19, RUE DES VIERGES, 19 (3)

Vernis à l'alcool
J'achète très bon prix.
187, RUE BROGNIEZ (475)

MESSAGERIE BALAK
R. des Chapelains, 2
LIÉGE
Expéd., commissionnage, magas., serv. bateaux à vap. entre Liége, Huy, Andenne, Namur, Charleroi et vice-versa. Affret. à forfait de Liége et Charleroi vers toutes destinations.
ASSURANCES

Propriétaires de petits ou grands terrains situés dans le sud du Limbourg Hollandais qui désirent profiter de la situation fort avantageuse pour les vendre à present, sont priés d'écrire sous no 119 W. H. Office de publicité, Bruxelles. (177)

A CHAT au comptant de mobiliers, pianos, coffre-forts, 17, rue Simons, Molenbeek. 421

PERDU
Pendentif avec petite chaînette en or. Rapporter 108, rue des Confédérés.
Récompense: 50 fr. (488)

FORTE récompense à qui rapp., rue Jean Chapelié, 23 (1er ét.), petit griffon bruxell., perdu av. Louise, coin r. Mercelis, dimanche soir, 10 heures. (494)

PIANO
ON DEMANDE PIANO d'occasion, comptant, 54, chaussée d'Haecht. 43

ON DEMANDE piano d'occasion, comptant, 131, r. de la Victoire. 44

Offres d'emploi
100 à 150 francs par semaine seront gagnés par personne de la province, par la vente d'un article première nécessité. E. De Backer, 10, rue Jules van Praet. 56

Associé
Monsieur ou dame, avec 3,000 à 25,000 fr., est demandé pour affaire d'avenir, article grande consomm. Bénéf. 6,000 à 50,000 francs. Ecrire S. P. B. 3. (479)

Encaisseur
Monsieur ou dame est demandé. Doit verser au moins 3,000 fr. Ecrire S. P. B. 4. (478)

MARIAGES

DAME, 40 a., bonne mén., désire conn. Mons situation stable en vue mariage. J. D. D. Bur. journal. (404)

MONSIEUR, 45 ans, ayant capital et belle situat., désire épouser demois. jolie ou veuve. Répondra qu'aux lettres signées. Ecr. P. B. N. 40, bur. du journ. (367)

DAME 37 ans, sérieuse, bien de phys., dist., situat., épouserait Monsieur 45 à 50 ans, bon caract., belle posit. Ecr. M. M. 200, Montagne Herbes Potagères, 52. (468)

MONSIEUR 47 ans, empl. Etat, déc. épouserait dame même âge av. pet. avoir, bien bon caract. Répondra qu'aux lettres signées. M. D. L. bur. du journ. (469)

DEMOISELLE 29 a., phys. agr., dist., ayant posit., épouserait Mons. 35 à 40 ans, veuf av. ou sans enf., belle situat. Ecr. J. B. 21, Montagne Herbes Potagères, 52. (484)

Ventes par Huissiers

Hôtel des Ventes
46-48, RUE DE STASSART, 46-48
BRUXELLES
A LA BELLE-MERE (SOC. ANON.)
Anciens établissements Hector Sevrin

AMEUBLEMENTS COMPLETS
Vente de la main à la main d'objets de mobiliers de toute espèce
ACHATS DE MOBILIERS
VENTES PUBLIQUES
annoncées par affiches et circulaires spéciales (34)
TRANSPORTS. — DEMENAGEMENTS

Etude de l'huissier HOSTE, rue des Petits-Carmes, 45, Bruxelles

Pour cause de partage, vente d'un
Riche et important Mobilier
Grande partie de bijoux et objets d'art

Jeudi 19 et vendredi 20 juillet 1917, chaque jour à 2 heures précises, en les **Salles de Ventes Stevens, rue des Chartreux, 67 et 69, à Bruxelles,** il sera procédé, par le ministère de l'huissier HOSTE, à la vente d'un :

MOBILIER

Salon Louis XVI en bois doré; Riche vitrine dorée; Beau salon Louis XV en noyer sculpté; Fumoir; Superbe salle à manger en acajou ciré; Salle à manger en chêne; Jolie chambre à coucher en chêne avec lits jumeaux; Chambres en acajou et pitch-pin; Belle argentière en acajou; Joli porte-manteau de couloir en acajou; Fauteuil Club en cuire et en moquette; Bureau de dame; Bergères en bois doré; Riche garniture de cheminée en cuivre ciselé; Tapis de pieds; Linoléum; Glaces et garnitures de cheminée; Machine à coudre; Salle de bains; Lustres; Draperies et rideaux; Couvertures et couvre-lits ; Cuisinière et meuble de cuisine; Meubles divers, etc.

OBJETS D'ART

Beaux bronzes signés; Marbre signé; Tableaux, gravures et aquarelles; Vases en marbre et bronze; Garniture de cheminée en biscuit de Sèvres; Service de table; Vases, assiettes, tête-à-tête et bibelots en Vienne; Groupes et statuettes en Saxe, etc., etc.

BIJOUX

Bague pour dame avec brillants et perles fines; Bague pour homme avec brillant; Montre et chaîne en or; Broche avec diamants et perles fines; 4 jolies bagues de dames avec diamants, saphir, émeraudes et rubis; Boucles d'oreilles avec diamants; Epingles de cravates avec brillants et diamants; Montres et différents bijoux en or dont le détail serait trop long.

Au comptant, avec 10 p. c. pour frais.

EXPOSITION : Mercredi 18 juillet, de 10 heures du matin à 6 heures du soir. (452)

Hôtel des Ventes de Bruxelles
82, rue de Namur, Bruxelles
Directeur : Henri Leysen.

Nomenclature des objets à vendre publiquement jeudi 19 courant, à 2 h.

Grande partie tentures, draps lit, couvertures, cuisinière émaillée, horloge ancienne, gravures anciennes et modernes, bain et chauffe-bain, tableaux modernes, chambre à coucher noyer ciré avec grande garde-robe à glaces (2 m. 25), psyché, lavabo, lit ressort, table de nuit; salle à manger noyer ciré (un buffet, une desserve, table, glace, six chaises), chambre Louis XVI noyer frisé et chêne ciré, meubles dépareillés, garnitures de salon, bureau américain acajou, lustres, foyers, etc.

Exposition : le matin de la vente. (496)

Société de crédit. Prêts hypothécaires.
Taux modéré
89, rue de Brabant, 89, Bruxelles (144)

RENTE VIAGERE IMMEDIATE progressive et à capital réservé. Parts de 30 fr. Renseignements C. H. A. G., 123, avenue des Nerviens. (37)

Caisse Patronale Sté Anonyme au cap. de fr. 3.000.000
57, rue de la Régence, Bruxelles
Prêts Hypothécaires en 1er rang
Achat de nues propriétés, de créances hypoth. et de parts indivises
Constitution de rentes viagères
(38)
Renseignements sans frais ni engagemen s

PRETS hypothécaires en tous rangs et pour tout; sur successions, nues-propriétés, usufruits, créances hypoth., titres, assurances.
ACHAT Inscriptions Dette Publique ; Livrets de la Caisse d'Epargne.
OFFICE IMMOBILIER, 122, bd du Hainaut, 10-12 et 5-6 heures. (39)

BANQUE IMMOBILIERE
DE BELGIQUE
19, boulevard Bischoffsheim
BRUXELLES

Accepte tout ordre pour la Bourse de Bruxelles. Se charge de la vente de titres non cotés, de paiements de coupons, de prêts sur titres et de toute opération financière. Rens. clientèle sur valeurs d'avenir. (110)

ANNONCES DIVERSES

COMPTOIR D'ÉCHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre
VENEZ NOUS VOIR
42, rue de Laeken, 42, Bruxelles (15)



BISCUITS POUR CHIENS 371
NOURRITURE VOLAILLES
Produits "Excelsior „ — Brevet n° 222244
POUR LE GROS Echantillons **22-24, rue Rogier, Brux.**
Acceptons toutes commandes — Se méfier des contrefaçons

VIEUX PAPIERS Achat archives, déch., etc. Discrétion garantie. R. H., 49, avenue des Saisons. (496)

Nouilles "Excelsior„ AUTORISÉES FARINE PUR FROMENT GROS : 22-24, rue Rogier

UTILITAS s'est constitué en consortium le 11 juillet (nouv. moyen de transport). (485)

PHOTOGRAPHIE
A vend. d'occ. appar. 13×18, ét. neuf, 3 chassis doubles, obt., object. rectil., sacoche et pied de campagne. S'adresser P. V. M. D., rue de Laeken 3, de 9 h. mat. à 7 h. soir. (516E)

VINS
Particulier dés. acheter cave de particulier. 42, rue du Chœur. (495)

Vendez vos Achetez vos **TABLEAUX**
Maison E. CLAREMBAUX,
3, rue du Congrès, Bruxelles (399)

Distillerie de genièvre de grains
K. JANSSENS
62, rue des Fabriques, Bruxelles
DISPONIBLE : 454
GENIÈVRE 50 °/₀ - HASSELT VIEUX EXTRA

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES
Dép. Huy pour Jemeppe, 7 h. 35, 11 h. 15, 3 h., 6 h.
Dép. Jemeppe p. Huy, 8 h., 10 h. 25, 2 h. 30, 6 h. 15. (172)

Commune de Herstal
Il sera procédé, le mardi 28 août 1917, à 12 heures, en l'Hôtel Communal, à l'adjudication publique, pour la fourniture du gaz supplémentaire.
Le cahier des charges peut s'obtenir à l'Usine à Gaz, tous les jours non fériés, de 9 à 12 et de 2 à 6 heures, moyennant le prix de 5 francs.
Par le Collège :
Le Secrétaire, L. Castadot. **Le Bourgmestre ff.,** M. Duchatto. (479)

Cafés, Restaurants, Terrasses
A vendre partie de LAURIERS en pyramides et en boules. Belles occasions. Rue Gallait, 100. (487)

FLEURS d'ombre, de soleil, pour balcons, pour fenêtres, pour appartements, pour jardins
GÉRANIUMS
ET TOUTES AUTRES PLANTES
Les prix n'ont pas été augmentés
aux Etablissements Horticoles
Eugène DRAPS
17, rue Antoine Dansaert 137
30, chaussée de Forest
rue de l'Etoile, Uccle

OCCASION A SAISIR
DE SUITE
Pour cause de dissolution de société, **à vendre à 50 p. c. de leur valeur, 200 mobiliers, chambres à coucher, salles à manger, etc.**
38, rue des Bogards, Bruxelles (36)

FUMEZ les Cigarettes

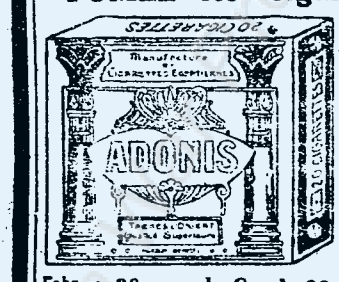

Adonis bout or
LA MAGYAR extra longue
MOUSMÉ bout or et liège — 54
ARNICO genre français
Fabr. : 28, rue du Canal, 28, Bruxelles

NEVRALGIES
MIGRAINE, MALADIE DES DENTS
guérison merveilleuse par les
PILULES INDIENNES
Fr. 1.50 la boîte. Delacre, Brux.; Dryon, r. de Hollande, 10; Dewolf, ch. de Waterloo; Vanderlinden, rue Fontainas, 2, et toutes pharm. du Grand-Bruxelles, Charleroi, Namur, Verviers, etc.
Anémie, Migraines, Pâles couleurs
disparaissent par les 9
PILULES toniques Balsamiques
4 francs la boîte, suffit pour un mois

NOMBREUX capitaux à placer sur hypothèques
AUGUSTIN ORBAN
A VIELSALM (242)

SPECTACLES

ALHAMBRA. — A 9 h. « De Brusselsche Straatzanger ».
Demain, à 9 heures, même spectacle.
BOIS SACRE. — « La Victoire », « Le Pieuvre ».
BONBONNIERE. — A 8 h., « Main Gauche » et « le Porion ».
« Main Gauche », qui fit jadis les plus beaux jours du théâtre libre, attire chaque soir un nombreux public à la Bonbonnière.
BOURSE. — A 7 h. 1/2. Spectacle varié.
Concert symphonique, sélections d'opéra, chœurs, attractions de tout premier ordre. Jeudi prochain « Carmen », avec MM. Anseau, de Lay, Mmes Andriani et Dupuis-Becker.
FOLIES BERGERE. — A 8 h., « Le Charme Etrange ». (Dernières.)
Le « Charme Etrange » disparaîtra de l'affiche en plein succès. Vendredi aura lieu la première.
GAITE. — A 8 h., « La Dame du 23 ».
C'est demain irrévocablement que passe en répétition générale payante le « Fils Surnaturel », un joyeux vaudeville dont la réputation n'est plus à faire chez nous et dont la première représentation a lieu irrévocablement demain soir.
GALERIES. — A 8 h. « Les Ventres dorés » (dernières).
Ce soir irrévocablement dernière de la belle pièce de Fabre. Demain jeudi, première du « Passepartout », une jolie comédie de M. Thurner.
MOLIERE. — A 8 h. 1/2. « La Brebis Perdue ».
Un nombreux public se rend chaque soir au Molière pour applaudir l'excellente troupe dans la « Brebis perdue ». Chaque soir, intermède symphonique.
NOUVEL ALCAZAR. — A 8 h., « Onqu'est Célestin ».
Le succès de ce nouveau spectacle grandit de jour en jour. Il y a foule pour applaudir les excellents artistes de la maison.
OLYMPIA. — Le Théâtre de l'Olympia rouvrira prochainement ses portes sous la direction de l'Œuvre du « Secours Théâtral ». Cette œuvre, qui mérite d'être soutenue et qui a donné la becquée à tant de malheureuses cigales de notre monde théâtral, fera jouer deux troupes composées l'une d'artistes de langue française, l'autre d'artistes appartenant à nos scènes flamandes. Le premier spectacle se répète activement, la date de réouverture étant fixée au 25 courant.
PALAIS DE GLACE. — A 8 h., « La Dame de la Mer ».
Le très grand sacrifice que s'impose la direction du Théâtre Volant pour représenter la pièce d'Ibsen portera ses fruits. Les quelques représentations qui seront données de la « Dame de la Mer » attireront l'élite du public.
SCALA. — A 8 h., La Revue (un acte nouveau).
La scène des Saints qui passe dans le nouvel acte de la Revue est irrésistible de drôlerie, aussi soulève-t-elle chaque soir une tempête de rires et de bravos. Il faut aller voir cela.
VIEUX BRUXELLES. — De 5 à 11 h., Cinéma.
Grand orchestre sous la direction de M. G. Van Beers.
WINTER PALACE. — A 8 h. —, « Les Affaires sont les Affaires ».
SPLENDID CINEMA. — « La Maison du Mystère », « Un Drame à la Côte d'Azur », « Sorrento », etc.
PANTHEON (boulevard du Nord). — De 5 à 11 h.
La Source d'Or, grand drame en 4 parties; Force et Energie; Jadis j'étais princesse, drame; Films de guerre et autres films intéressants et d'actualité.
CINEMA SELECT. — Programme de choix et artistique.
MAJESTIC CINEMA (boul. du Nord). — Programme de famille, orchestre de premier ordre.

Imprimerie Financière et Commerciale
1 Quai du Chantier, Bruxelles.

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES

Ornementation Intérieure
Salons o Chambres à coucher o Salles à manger
Leaving rooms, etc., etc.
Fauteuils pour Cinémas et Théâtres
TABLES, CHAISES, etc., etc.
pour Cafés, Pâtisseries, etc., etc.
Entreprises Génér. d'Installations et Transformations de Magasins

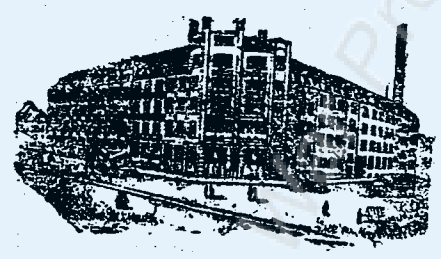

Ébénisterie - Menuiserie
Décoration - Miroiterie
Tentures et Décors
Tables o Guéridons o Paravents o Colonnes
Pêles-Mêles en doré et fantaisie
Choix immense d'Encadrements pour Tableaux et Gravures

EMILE GOEYENS

BRUXELLES-Bourse 1, rue des Fabriques, 1 **BRUXELLES-Bourse**

NEW-YORK —o— PARIS —o— LONDRES —o— LE CAIRE —o— LA HAYE 3924